

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025

L'Étage
club de jeunes



3 Mot de la Présidente

4 Les pôles

Détails ci-dessous

50 Les ressources

51 Mot de la direction

4 PLAJE

PLATEFORME JEUNE

L'ACCUEIL ET L'ANIMATION

- 5 Accueil de jour : la c@fet
- 6 Domiciliation postale
- 6 Animations
 - Engagement en faveur de l'environnement
 - Lutte contre la fracture numérique et l'isolement social

L'ACCOMPAGNEMENT

- 8 Permanence sociale
- 8 Permanence numérique
- 8 Pass'Accompagnement
- 9 Référent de parcours
- 10 AJIL
 - Hôtel
 - Logements de fonction
- 11 Les services supports à l'accompagnement
 - Conseil en insertion professionnelle
 - Soutien juridique
 - Soutien psychologique

L'HÉBERGEMENT

- 13 Les places d'hébergement de l'Eurométropole de Strasbourg
- 13 AJIL – IML
- 14 La Ruche
- 15 Intermédiation locative de l'État et le Pass'Accompagnement
- 16 Résidence Jeunes Travailleurs
- 17 Izidom, partenariat avec Vilogia
- 17 FAJ

18 PEPPS

PÔLE ENFANCE, PARENTALITÉ, PROMOTION DE LA SANTÉ

LES ACTIONS FAMILLES

- 19 La Loupiote
 - L'espace accueil ressources
 - Le tiers-lieu alimentaire
- 20 Bulles d'air
- 22 Médiation familiale
- 23 L'Ancre
 - La micro-crèche
 - Lieu accueil enfants parents
- 25 Parents-balade
- 25 Espace de vie sociale

LES ACTIONS SANTÉ

- 26 Les actions santé
- 27 Joséphine Backer
 - Conseils de vie sociale

L'ALIMENTATION À L'ÉTAGE

- 29 Restaurant social
- 30 Épicerie sociale
- 30 Mieux manger pour tous
- 31 Distribution estivale
- 32 Massifs nourriciers place de la gare

LA VIE ASSOCIATIVE

- 34 Bénévoles à L'Étage
- 34 Soutien à la scolarité
- 35 Cours de français

36 PLH

PÔLE LOGEMENT HÉBERGEMENT

HÉBERGEMENT D'INSERTION

- 37 Les places de stabilisation
- 37 Le Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS)
 - Les actions collectives
 - Le soutien du dispositif CSPP
- 39 Hébergement des familles
- 40 Les places d'hébergement de l'Eurométropole de Strasbourg
 - La Chaloupe
 - Les places familles et isolées
- 42 La réduction des nuitées hôtelières
 - Les places tremplin
 - Les places SAS
 - Les places FVV - Urgence

LOGEMENT ACCOMPAGNÉ

- 44 Iobel
- 44 Logements d'insertion
- 45 Intermédiation locative État - familles
- 46 Les couloirs humanitaires

LA PARTICIPATION

- 47 Vesti'mich
- 48 Les ateliers couture
- 48 Village du partage
- 48 Le déménagement de la rue Saint Michel
- 49 Participation au conseil de vie sociale
- 49 La gestion locative
- 49 Collecte nationale banque alimentaire du Bas-Rhin

L'Étage
club de jeunes



19 quai des Bateliers - 67000 Strasbourg
Accueil 03 88 35 70 76 | accueil@etage.fr

Association de droit local, le club de jeunes L'Étage est inscrit au registre des associations du tribunal d'instance de Strasbourg au Volume 40 n° 61 en date du 12 décembre 1980. Il est membre de la Fédération des acteurs de la solidarité et de la Fédération de l'entraide protestante.

Date de parution Juin 2025
Graphisme Camille Oberlé | Photos Olivier Mirguet



Dernier mot

Cette année est une année électorale, puisque nous renouvelons le Conseil d'Administration tous les 3 ans. Je livre ici ma dernière allocution de présidente.

Si vous connaissez les statuts de l'association, vous allez peut-être tirer une conclusion hâtive, mais non, je n'ai pas encore soixante-dix ans — pas tout à fait.

Il a cependant bien été fixé une limite d'âge pour siéger au Conseil d'Administration de l'Étage, dans un souci de cohérence vis-à-vis d'un public accueilli majoritairement jeune. On a tous été jeunes un jour, et admettre qu'on ne l'est plus est plutôt un signe de clairvoyance que de sénilité. Et, par-dessus tout, une attention portée à autrui, par la transmission et le partage des responsabilités et des engagements. L'attention, il en sera aussi question dans le mot de la direction qui figure dans ce rapport d'activité de l'année 2025. Celle que je veux porter aujourd'hui s'adresse à mes camarades du Conseil d'Administration qui ne se représenteront pas, qu'ils aient atteint l'âge vénérable de soixante-dix ans, qu'ils aient choisi de mettre leurs compétences au service d'autres causes, ou qu'ils s'en abstiennent pour des raisons personnelles. Cela ne signifie pas forcément qu'ils s'éloignent de l'association. On peut se heurter à une limite d'âge, mais il n'y a pas de limite à la solidarité, et on peut la garder à l'esprit et l'exercer jusqu'à la fin de ses jours. J'espère que nous continuerons à cheminer ensemble. Et merci à ceux qui vont vous succéder d'avoir accepté, à leur tour, de consacrer du temps, de l'enthousiasme et de l'esprit à faire œuvre commune.

À mon tour, j'espère faire montre de lucidité en choisissant de ne pas prolonger mon mandat. Je n'ai même pas tenté de modifier les statuts pour m'assurer une présidence perpétuelle, comme les tyrans savent s'y employer. J'ai exercé trois mandats, qui ont couvert neuf années. Je n'ai pas joué de malchance. C'étaient de bonnes années. Cela ne signifie pas que les difficultés n'ont pas existé, mais qu'elles n'ont pas été esquivées ou mises sous le tapis. Elles ont été affrontées, souvent avec intrépidité, et ce genre de succès mérite qu'on y consacre ses efforts. On en sort grandi et plus heureux que fatigué ou découragé. Je pense à l'épidémie de Covid, durant laquelle l'Étage a déployé avec rapidité et efficacité une offre de repas à emporter. Cette seule action a ouvert les fenêtres et les portes de l'association à de nouveaux bénévoles, qui se sont manifestés dans une ville engourdie par la pandémie. Je leur réitère nos remerciements, et je les salue. Je salue tout particulièrement Bernard, qui a mis à disposition ses compétences de cuisinier et qui continue à le faire depuis. Je salue tout aussi particulièrement Paul, dont les talents d'architecte nous ont grandement aidés à rénover et à transformer l'immeuble du quai des Bateliers, et qui est resté à nos côtés pour se frotter à d'autres projets qui ont vu le jour depuis, provisoires ou plus durables, comme l'aménagement du nouveau lieu d'accueil de La Loupiote, près de la gare, ou la résidence La Ruche.

Je remercie toutes celles et ceux que j'ai pu rencontrer et dont beaucoup sont devenus des amis. Mais il n'est pas difficile de nouer des liens d'amitié avec des personnes qui se soucient des autres.

J'ai renoncé à inventorier tout ce qui a pu être réalisé durant cet exercice présidentiel. Cela figure dans les rapports d'activité, et cela ne m'appartient pas : c'est le fruit d'un travail collectif, et je suis fière d'y avoir été associée — pour la photo. En quittant la présidence, je ne vais pas quitter l'association. Je poursuivrai avec plaisir le travail au sein du Conseil. Je ne crois pas qu'en dehors de la fonction dirigeante, il n'y ait point de salut. J'ai aussi eu le privilège et la chance de trouver et de proposer un excellent successeur à ce poste. Je me réjouis de rester à ses côtés, même si j'ai un peu de remords à lui passer le relais. Les temps qui se profilent sont rudes et tumultueux. La seule perspective de l'élection présidentielle qui précédera ou suivra l'assemblée générale de l'an prochain ne sera pas une partie de campagne.

Je n'aurai pas le dernier mot. Le dernier mot appartient à l'avenir, aux amis qui vont partir, à ceux qui vont nous rejoindre, et aux actions à entreprendre cette année et les suivantes, en nous relayant. La solidarité est comme une barque sur les flots du monde. Mais on sait le sort qui advient aujourd'hui à trop d'embarcations. La solidarité que nous voulons maintenir et manifester entre les générations peut nous permettre d'accepter de nous adapter aux changements qu'il faudra consentir face aux bouleversements qui ne vont pas manquer de se multiplier. Et si l'égalité n'existe pas, la fraternité n'en prend que plus de sens. Merci à vous qui restez à bord ou à nos côtés.

Je dédie ce texte à Dorothee Hoeffel, qui ne peut pas être présente parmi nous, mais qui l'est toujours par l'esprit.

Merci à tous ceux qui nous soutiennent.



ALSACE BAS-RHIN





PLATEFORME D'ACCUEIL ET D'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES

12 ACTIVITÉS
ET SERVICES
EN DIRECTION
DES JEUNES

1 240 MÉNAGES
ACCOMPAGNÉS

PLAJE

plaje@etage.fr

L'accompagnement des jeunes reste l'objectif n°1 de notre association depuis sa création en 1980. C'est au sein de la Plaje (plateforme jeunes) que se déclinent les différentes actions de L'Étage à destination des 18-25 ans en grande difficulté et en rupture avec leur famille.

Un lieu d'accueil, un restaurant social et des solutions d'accompagnement personnalisées permettent d'établir et de maintenir le contact avec ces jeunes adultes dans le besoin, souvent sans domicile fixe. L'objectif est de leur éviter les ruptures de parcours (emploi, soins, hébergement, logement...).

L'année 2025 a été marquée par une évolution organisationnelle importante avec l'intégration du Pôle Accueil, Animation et Vie Sociale (PAAVS) au sein du grand pôle Plateforme Jeunes (Plaje). Il rejoint le volet hébergement jeunes (118 places) et le volet accompagnement. Deux chefs de service (l'un d'eux nous a rejoint en janvier 2025 sur la partie accompagnement) et une cheffe de service encadrent ces équipes en lien avec la direc-

trice de pôle. La Plaje occupe donc la majorité de l'activité du siège de l'association du 19 quai des bateliers, en face du palais du Rohan et de la cathédrale.

2025 marque aussi la première année de fonctionnement de notre résidence jeunes La Ruche ainsi que la consolidation du dispositif AJIL (Accompagnement Jeunes Insertion Logement) destiné aux jeunes soutenus par la Collectivité Européenne d'Alsace à travers un Contrat jeunes majeurs insertion. C'est la Direction de l'Aide Sociale à l'Enfance qui pilote ce projet et s'ajoute à un autre interlocuteur historique, la Direction Insertion Logement (Service Logement et Insertion des Jeunes) qui porte le dispositif Pass Accompagnement (cf p. 9).

Ces nouvelles activités augmentent le nombre de jeunes issus d'un parcours migratoire qui peinent à trouver une stabilité. L'équipe de travailleurs sociaux poursuit son intervention en prenant en compte l'aspect culturel et l'enjeu de l'intégration de ces citoyens dans la société.



L'ACCUEIL ET L'ANIMATION

Accueil de jour : la c@fet

Situé au quai des Bateliers, le service accueil et animation s'organise autour de la C@fet.

La C@fet constitue le cœur vivant de l'Accueil de jour. Ouverte dès le matin, elle est à la fois un lieu ressource, un espace de convivialité et un point d'entrée vers les différents services de l'association. Tout au long de la journée, l'équipe veille à garantir un accueil inconditionnel, sécurisant et bienveillant, favorisant les rencontres, l'écoute et la participation du public.

Ses missions sont l'accueil, l'écoute, l'information, l'orientation, la vie collective, l'animation des actions collectives, la régulation du lieu. Le service contribue à l'amélioration de l'accès aux droits communs, à la lutte contre l'isolement et au renforcement du lien social, en lien étroit avec les autres services de L'Étage et les partenaires du territoire.

Le fonctionnement de l'accueil de jour repose sur une organisation collective et une présence professionnelle continue au sein de la C@fet.

L'équipe de 4 intervenants sociaux et d'un chef de service à temps partiel, assure une ouverture du lieu de 8 h 45 à 19 h 30. Ils garantissent un cadre sécurisant et convivial. ■

Journée type à la C@fet

8h45 - 10h30 Accueil, premiers échanges, petit déjeuner

Dès 8h45, la C@fet ouvre ses portes. Les premières personnes accueillies arrivent pour prendre un petit déjeuner, se présenter pour leurs rendez-vous sociaux ou pour la permanence d'urgence, se réchauffer, échanger avec l'équipe. Ce temps matinal est propice aux échanges informels. L'équipe est disponible pour accueillir, orienter, répondre aux premières demandes et repérer d'éventuelles situations nécessitant une attention particulière. Le petit déjeuner, proposé jusqu'à 10h, est un support essentiel de la relation. Autour d'un café ou d'une boisson chaude, les discussions s'engagent naturellement. Ce moment favorise la création de lien, la confiance et permet d'identifier les besoins du jour : accès au courrier, démarches administratives, accompagnement numérique, prise de rendez-vous ou orientation vers d'autres services de L'Étage.

10h30 - 12h Accompagnements et vie collective

Après le temps du petit déjeuner, les personnes peuvent accéder à :

- L'espace internet
- Un accompagnement numérique
- Un professionnel dans le cadre d'une permanence sociale, santé ou juridique selon les jours

La fin de matinée est également marquée par des temps d'animation plus informels : échanges collectifs, discussions autour de projets, préparation d'actions ou d'ateliers à venir.

12h - 13h30 Convivialité et mixité

À partir de 12h, le service de restauration ouvre. Le repas du midi est un temps fort de la journée, tant par la fréquentation que par la dynamique collective qu'il génère. L'équipe reste présente durant tout le service, attentive au respect du cadre, mais également disponible pour dialoguer et écouter. Le repas est un moment clé pour observer les interactions, prévenir les tensions et maintenir un climat serein. Les personnes accueillies se retrouvent autour d'un repas à petit budget, favorisant la mixité des publics et les échanges intergénérationnels. Cette année l'accès au service de restauration s'effectue avec une prescription sociale. L'équipe a orienté les plus de 24 ans vers un référent social externe (RSA, secteur, hébergement...) et les jeunes vers leur référent de la Plage pour obtenir ce document qui atteste de l'éligibilité du public à l'aide alimentaire.

13h30 - 18h Animations, soutiens et ouvertures vers l'extérieur

L'après-midi, sauf le jeudi, la C@fet reste un espace dynamique et une source d'accompagnement. Selon le jour, différents ateliers collectifs sont proposés : inclusion numérique, jeux, écriture, discussions ou organisation de sorties culturelles et citoyennes. Les jeunes âgés de 18 à 25 ans peuvent aussi bénéficier d'un accompagnement personnalisé pour leurs démarches administratives en ligne, leur accès aux droits, ou encore leur orientation vers des partenaires ou d'autres services associatifs. Ce temps favorise le développement de l'autonomie, met en avant les initiatives des participants et renforce leur capacité à agir. La C@fet assume pleinement sa mission d'animation sociale en encourageant l'expression, l'implication et l'engagement.

18h - 19h30 Dernier service et clôture de la journée

En fin de journée, la C@fet accueille à nouveau les personnes pour le service du repas du soir, de 18h à 19h30.



**8335 COURRIERS REMIS
7500 PASSAGES**

**± 620 DOMICILIATIONS ACTIVES
519 PREMIÈRES DEMANDES**

**77 % DES BÉNÉFICIAIRES SONT
HÉBERGÉS CHEZ DES TIERS, SANS
JUSTIFICATIF DE DOMICILE PROPRE**

Domiciliation postale

À L'Étage, le service de domiciliation postale est un service essentiel proposé aux jeunes sans domicile fixe. Bien plus qu'une simple boîte aux lettres, l'accès à une domiciliation postale est le socle indispensable pour l'exercice des droits civils et l'accès aux démarches administratives (affiliation CPAM, ouverture d'un compte bancaire, renouvellement d'un titre de séjour...).

Afin d'assurer une gestion fluide et rigoureuse du courrier des personnes domiciliées, l'association peut s'appuyer sur le logiciel Domifa, mais ce service est surtout rendu possible grâce à l'implication quotidienne des professionnels et des volontaires en service civique qui veillent au tri et à la distribution des courriers pour les usagers.

Dans un contexte de dématérialisation croissante, où la numérisation de la correspondance administrative s'accélère, nous observons cette année encore une baisse du nombre de courriers remis aux personnes. ■



Animations

Les actions collectives constituent un levier essentiel de participation et de lutte contre l'isolement. Elles prennent différentes formes : ateliers numériques, temps conviviaux, sorties culturelles, actions citoyennes et projets portés avec et par les personnes accueillies.





Ces actions visent à favoriser l'expression du public, à renforcer le lien social, à soutenir l'autonomie et à encourager l'ouverture vers l'extérieur. Elles s'inscrivent dans une dynamique éducative et participative.

L'accueil de jour s'inscrit dans un travail partenarial étroit avec les services internes de L'Étage et les acteurs du territoire. Cette coopération favorise l'orientation vers les dispositifs de droit commun, l'accès aux droits et la continuité des parcours.

L'intégration au grand pôle de la Plage renforce cette logique de transversalité et permet une meilleure articulation entre accueil, accompagnement et animation.



22 PERMANENCES ET ATELIERS D'INCLUSION NUMÉRIQUE

**20 SORTIES CULTURELLES
72 PARTICIPANTS**

ENGAGEMENT EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT

Collecte des sapins de Noël

L'accueil de jour de l'association L'Étage, en collaboration avec la Ville de Strasbourg a organisé, le mercredi 8 janvier 2025 après-midi, une action de collecte de sapins de Noël à destination des habitants du quartier Bourse-Krutenau. Cette action s'inscrit dans une démarche de sensibilisation à l'environnement et de prévention des dépôts sauvages, tout en favorisant le lien social à l'échelle du quartier. Quatre personnes ont participé à l'action : deux jeunes de moins de 25 ans et deux bénévoles de plus de 25 ans. Au total, quatre bennes de sapins ont été remplies. Le travail partenarial a été un point fort de cette mobilisation, avec l'implication de plusieurs acteurs locaux (CARDEK, AHBK, Direction de territoire de la Ville de Strasbourg, Hôtel de la Cour du Corbeau).

LUTTE CONTRE LA FRACTURE NUMÉRIQUE ET L'ISOLEMENT SOCIAL

Un total de 22 permanences et ateliers d'inclusion numérique ont été organisés, offrant aux usagers un accès à du matériel informatique ainsi qu'un accompagnement individuel ou collectif dans la réalisation de démarches essentielles.

Les actions menées ont porté sur le développement des compétences numériques fondamentales, telles que la création et

Elsäss Oschterputz

Dans le cadre de ses missions de sensibilisation à la citoyenneté et à l'environnement, l'accueil de jour de L'Étage s'est mobilisé au mois de mars 2025 dans le cadre de l'opération régionale *Elsäss Oschterputz*, le grand nettoyage de printemps à l'alsacienne. Cette action citoyenne a été menée en partenariat avec les habitants du quartier Bourse-Austerlitz-Krutenau. Elle a permis de rassembler 6 jeunes accompagnés par L'Étage et 3 habitants du quartier autour d'un objectif commun : le ramassage des déchets dans l'espace public. Encadrés par les professionnels, les participants ont pris part au nettoyage de plusieurs secteurs du quartier, dans le respect des consignes de sécurité et de tri.

Au-delà de l'impact environnemental direct, cette mobilisation a constitué un temps fort de rencontre et d'engagement. Elle a favorisé les échanges entre les jeunes et les riverains, renforcé les liens sociaux et valorisé l'implication citoyenne des personnes accueillies. Cette action illustre concrètement l'importance du collectif dans l'amélioration du cadre de vie et démontre que l'engagement partagé contribue à un quartier plus propre et plus solidaire.

En 2025, l'accueil de jour a poursuivi ses initiatives visant à réduire la fracture numérique dans un contexte de dématérialisation croissante des démarches administratives.

l'utilisation d'une adresse électronique, ou encore l'accompagnement à l'utilisation des principaux sites administratifs (Ameli, CAF, impots.gouv.fr, FranceConnect, France Travail, préfecture, logement social et VISALE).

Par ailleurs, 20 sorties culturelles ont été proposées, rassemblant 72 participants et contribuant au maintien du lien social ainsi qu'à l'ouverture culturelle.



L'ACCOMPAGNEMENT

Permanence sociale

La permanence sociale de la Plateforme jeunes est le principal lieu de contact inconditionnel à Strasbourg pour les jeunes de 18 à 25 ans sans hébergement et en situation de grande précarité.

1 200
JEUNES
PAR AN

Accessible sans rendez-vous du lundi au vendredi (sauf le jeudi après-midi), un travailleur social reçoit ces jeunes rapidement dans un cadre confidentiel et bienveillant. Il s'assure que la personne correspond au public cible (âgés de 18 à 25 ans, sans hébergement, en situation régulière avec l'autorisation de travailler) et vérifie qu'elle ne bénéficie pas déjà d'un accompagnement social ailleurs. L'ouverture d'une domiciliation postale est souvent la porte d'entrée, traduisant toujours une rupture familiale ou une fragilité au regard de l'hébergement que le travailleur social va tenter de comprendre. Il réalise une évaluation globale de la situation sur le plan social, sanitaire et moral. D'autres leviers essentiels sont mobilisés : appeler le 115 pour demander un hébergement

d'urgence (SIAO 67), aider à la subsistance grâce au restaurant social de l'association ou encore faciliter l'accès aux soins.

La permanence de la Plateforme Jeunes assure aussi une fonction de relais vers les structures de droit commun, comme les services sociaux de secteur pour les locataires ou les référents RSA. En effet, la Plaje ne se substitue pas aux dispositifs existants, sauf en cas de rupture avérée.

Pour la moitié des jeunes accueillis, ce passage en permanence marque le point de départ d'un accompagnement social global. Un rendez-vous ultérieur est programmé avec un travailleur social « référent de parcours » afin de commencer à mener des démarches en vue de stabiliser la situation de la personne, de réfléchir à un projet à plus long terme et de construire avec chacun d'entre eux une trajectoire personnalisée vers l'autonomie. ■



PERMANENCE NUMÉRIQUE

Le service s'adapte également aux nouvelles pratiques à travers sa permanence numérique.

De plus en plus de personnes prennent désormais contact par le biais du formulaire de notre site internet. Le travailleur social de permanence les rappelle afin d'évaluer leur situation, de leur fixer un rendez-vous ou de les réorienter vers les partenaires compétents. En 2025, près d'une centaine de personnes ont contacté le service de cette manière.

Pass'Accompagnement

Porté par la Collectivité européenne d'Alsace depuis plus de 13 ans, le Pass'Accompagnement est un dispositif d'insertion pour les 18-25 ans qui ont besoin d'un coup de pouce pour accéder à un logement et s'y maintenir.

Basé sur des rendez-vous réguliers et un suivi contractualisé, il soutient les jeunes dans leur recherche d'un logement, puis sécurise leurs entrées et leurs maintiens dans les lieux. L'accompagnement peut aller jusqu'à



Référent de parcours

Au sein de la Plateforme jeunes de L'Étage, les référents de parcours jouent un rôle central dans l'accompagnement des jeunes particulièrement fragilisés.

Uniques dans le département, ils s'adressent à des publics en grande précarité, sans solution d'hébergement stable :

- des jeunes majeurs sortant de l'Aide Sociale à l'Enfance, souvent en rupture complète de parcours ;
- des jeunes allophones, confrontés à la barrière de la langue et à l'isolement ;
- des jeunes en errance, loin de tout réseau d'aide.

Ici, tout commence par un accueil chaleureux, une écoute attentive et une réactivité importante : après un premier contact en permanence d'accueil, un rendez-vous est proposé très rapidement.

L'une des forces de ce service est sa grande flexibilité : il repose sur la libre adhésion des personnes et n'impose aucun rythme prédéfini. Le référent s'adapte à

chaque situation, sans limite de temps hormis les 25 ans de la personne.

Cette approche permet de lever les freins à l'autonomie pas à pas, garantissant un soutien à ceux qui ne trouvent pas leur place dans les dispositifs de droit commun et qui nécessitent un accompagnement sur mesure. L'intervention du référent de parcours est globale : elle couvre l'urgence (accès à la subsistance et à un hébergement adapté), la protection sociale (ouverture des droits et accès aux soins) ainsi que le soutien dans les démarches administratives.

Toutefois, si cette souplesse permet de s'ajuster à l'instabilité des situations individuelles, le service agit également comme un tremplin vers des prises en charge plus adaptées. Des relais sont

**915 MÉNAGES
DANS LE DISPOSITIF
EN 2025**

mis en œuvre dès que possible pour éviter de figer les parcours et orienter les jeunes vers des solutions favorisant une autonomie durable.

Le référent de parcours est l'interlocuteur central qui coordonne toutes les étapes du parcours, de la santé au logement, d'une sortie de l'ASE à l'entrée dans une structure d'hébergement par exemple.

En 2025, plus de 915 ménages bénéficient de ce service qui s'impose comme une spécificité locale précieuse, capable de transformer l'urgence en une trajectoire d'insertion durable. Pour 64 % des sortants, le motif principal est la perte de contact ou le départ de la personne de l'accompagnement. Il est à noter que pour plus d'une cinquantaine de jeunes, il y a eu un accès au logement privé ou social (8%). ■

**239 MÉNAGES
EN 2025**

**101 SORTIES
44 VERS
LE LOGEMENT SOCIAL
13 VERS
LE LOGEMENT PRIVÉ
13 AVANT UN ACCÈS
AU LOGEMENT
9 VERS UN RJT
9 PERTES DE CONTACT**

24 mois avec une prolongation de 6 mois si la situation est justifiée. Pour beaucoup, il s'agit de leur première expérience locative : l'accompagnement social global (santé, administratif, gestion budgétaire, relation voisinage...) et à domicile leur permet de prendre leurs marques et de devenir locataires en confiance.

Quand un jeune suivi par un « référent de parcours » se stabilise et que l'accès à des ressources financières devient envisageable, l'orientation vers le Pass' Accompagnement s'opère comme une suite logique. Cette dynamique interne a entraîné une nette hausse des orientations en 2025, offrant aux jeunes un cadre rassurant pour consolider leurs projets d'insertion.

Ainsi, l'année 2025 marque un regain pour le Pass' Accompagnement qui a su s'adapter pour rester un dispositif local pertinent et utile pour le public jeune. Il s'affirme comme un pivot essentiel de la Plateforme jeunes afin d'accompagner des personnes vers l'accès au logement. Le Pass' Accompagnement a également prouvé sa capacité à s'adapter avec agilité à ces nouveaux publics de jeunes en CJMI, leur permettant d'accéder à un accompagnement social renforcé et de qualité. À noter une baisse importante du nombre de sortie vers du logement privé et une tendance à l'allongement des passages en CAL auprès des bailleurs sociaux malgré un Accord Collectif Départemental de plus de 6 mois. ■



AJIL, Accompagnement Jeunes Insertion Logement

Le dispositif AJIL est porté par l'association L'Étage à la demande de la Collectivité européenne d'Alsace (CeA). Depuis mars 2024, nous accompagnons les jeunes majeurs sortant d'établissement de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) titulaires d'un Contrat Jeune Majeur Insertion.

**112 JEUNES ACCOMPAGNÉS
61 ENTRÉES DONT 13 HÔTEL,
5 EN IML ET 43 EN LOGEMENT
DE FONCTION**

Il s'adresse aux jeunes qui n'ont plus besoin d'une prise en charge « protection de l'enfance » en établissement, laissant aussi la place à des mineurs (majoritairement des mineurs étrangers seuls sur le territoire). Ce soutien assure une transition sécurisée vers l'autonomie, parfois jusqu'à leurs 21 ans, à travers trois modalités d'hébergement distinctes : l'hôtel, les logements de fonction des collèges, l'intermédiation locative (IML) jeunes PLAJE.

Quel que soit le mode d'hébergement, le dispositif AJIL est une étape transitoire visant à consolider le projet professionnel et la situation administrative des jeunes. Ce « sas » permet de préparer sereinement une sortie de la protection de l'enfance vers des solutions pérennes (intermédiation locative, résidences jeunes travailleurs, logement social ou privé). Après une montée en charge atteignant 60 puis 80 places en 2025, le dispositif vise 100 places pour 2026.

L'objectif est de transformer la sortie des établissements de l'ASE et l'entrée dans la majorité en un tremplin vers l'autonomie. En offrant un cadre de vie stable et un suivi éducatif soutenu, la CeA et L'Étage souhaitent donner aux jeunes précédemment placés toutes les clés pour réussir leur entrée dans la vie d'adulte dans de bonnes conditions. ■

HÔTEL

La prise en charge en hôtel ou en appartement hôtel se veut temporaire et adaptée aux jeunes pour qui la vie collective est difficile après un parcours en foyer.

Cette modalité d'accueil offre ainsi la stabilité nécessaire le temps de réfléchir à un projet de sortie. De plus, il peut accueillir des jeunes avec peu ou pas ressources ou pas encore assez autonome pour intégrer l'IML ou un logement de fonction diffus.

Pour 7 jeunes, ce passage en hôtel et l'évaluation de leur situation (adhésion à l'accompagnement, capacité d'épargne, bon entretien de la chambre...) a validé leur capacité à intégrer une place en logement de fonction et pour 7 à intégrer l'IML ETAGE avec une mise en autonomie réelle plus importante.

Un bémol cependant, il n'y a aucune participation à l'hébergement et cela limite la mise en situation sur la partie gestion budgétaire des jeunes. De plus, les jeunes ne peuvent pas cuisiner dans les chambres d'hôtel. ■

LOGEMENTS DE FONCTION

Il s'agit de l'utilisation inédite d'appartements de fonction jusqu'alors vides, situés au sein des collèges de l'Eurométropole ou à proximité. Réhabilités par la CeA, ces logements de qualité accueillent les jeunes en colocation de deux ou trois personnes.

Chaque résident dispose d'une chambre privée et partage des espaces communs équipés en

mobilier et en appareils électroménagers.

L'accompagnement social global, réalisé lors d'entretiens dans nos bureaux et à domicile, met également l'accent sur l'apprentissage de la vie collective, l'entretien du logement et le respect du voisinage, notamment envers les agents du collège résidant dans les mêmes immeubles. Un des enjeux majeurs de cette expérimentation est bien d'aider les jeunes à prendre soin de leur logement, leur expliquer comment faire, les guider dans leur démarche au niveau de la préfecture, leur expliquer comment prioriser leur dépense et notamment le paiement de leur participation pour la première fois.

Cette année, il y a eu 29 sorties : 6 sorties dont 2 vers du logement privé, 1 vers l'IML jeunes de L'Étage. 1 jeune a été orienté vers l'hôtel au vu du non-respect de la convention d'occupation et 1 autre est retourné en établissement. 1 jeune a décidé de quitter sa place vers un hébergement chez un tiers. ■



Les services supports à l'accompagnement

CONSEIL EN INSERTION PROFESSIONNELLE

Juliette Aubert, conseillère en insertion professionnelle à L'Étage, détachée de la Mission locale de Strasbourg, assure une présence à temps plein à la Plage.

Elle accompagne les jeunes vers une formation qualifiante, et parfois vers un emploi. Son intervention constitue un maillon essentiel du parcours des jeunes en complémentarité avec les professionnels du pôle social, la psychologue la juriste.

Juliette accompagne prioritairement des jeunes peu ou pas qualifiés, dont certains n'ont jamais été scolarisés ou ont suivi une scolarité très discontinuée dans leur pays d'origine, majoritairement francophones. Bien qu'ils se débrouillent dans les échanges écrits simples, leurs compétences en lecture et en mémorisation restent fragiles. La maîtrise insuffisante de la langue française demeure l'obstacle principal à l'entrée dans une formation qualifiante.

Les jeunes sont très majoritairement des hommes, âgés entre 18 et 22 ans, originaires notamment d'Afghanistan, de Guinée ou de Somalie. Leur arrivée récente en France, leurs conditions de vie et leur parcours migratoire génèrent fréquemment des problématiques de santé mentale, travail-

lées en lien étroit avec l'équipe des travailleurs sociaux de L'Étage.

Le marché de l'emploi strasbourgeois, fortement orienté vers les services, propose des opportunités dans les secteurs du commerce, de la restauration, de l'aide à la personne, de la logistique, du nettoyage, de l'animation ou encore de la restauration collective. Cependant, si ces métiers restent dits « en tension », ils ne garantissent pas toujours un temps plein, notamment dans l'animation ou le nettoyage.

Le domaine du bâtiment, qui représentait auparavant une porte d'entrée privilégiée pour les jeunes peu qualifiés, est moins en demande en 2025 qu'en 2024. Par ailleurs, l'accès à ce secteur reste conditionné à un niveau minimal de compréhension orale pour garantir la sécurité, un niveau inférieur au A1 exposant le jeune à un risque réel s'il ne comprend pas les consignes.

L'année 2025 marque la fin de la loi « plein emploi » et une baisse significative du nombre de formations proposées. Les dispositifs de formation linguistique se recentrent sur l'atteinte du niveau B, désormais incontournable pour intégrer un parcours qualifiant. Il existe un potentiel certain parmi les jeunes accompagnés, mais l'accès aux formations est entravé par un niveau linguistique encore insuffisant pour beaucoup.

Afin de renforcer l'autonomie des jeunes face aux démarches d'emploi, Juliette anime un atelier collectif mensuel axé sur :

- La préparation aux *job-dating*,
 - La compréhension des modes de recrutement locaux,
 - L'accompagnement physique lors de rencontres employeurs.
- Cet espace est devenu un outil structurant pour préparer les jeunes aux réalités du marché de l'emploi strasbourgeois et pour saisir des opportunités.

En 2026, les perspectives se complexifient :

- Les exigences d'entrée en formation augmentent,
- Les organismes renforcent leur sélection sur le niveau de français,
- Un niveau B1 oral et écrit est requis pour la majorité des certifications professionnelles. ■

SOUTIEN JURIDIQUE

Depuis deux ans, les jeunes accompagnés par la Plage bénéficient d'un appui juridique dédié. Ce service a pour vocation d'accueillir, informer, conseiller, soutenir et former les jeunes sur l'ensemble des questions liées au droit des étrangers et au droit du travail.

Il s'agit d'un appui juridique adapté au besoin des jeunes. La majorité des demandes porte sur les autorisations de travail et les démarches de dépôt ou de renouvellement de titres de séjour. La juriste est également sollicitée pour des problématiques liées à l'emploi : médiations en cas de conflit avec un employeur, orientation pour les démarches d'autorisation de travail, décryptage ►

**24 ENTRÉES EN CEJ
41 JEUNES EN PACEA
9 JEUNES EN PARCOURS D'APPUI ET D'ORIENTATION**



► des bulletins de salaire ou encore conseils en cas de rupture conventionnelle ou de licenciement.

En 2025, la juriste a poursuivi les échanges avec les juristes des structures ASE afin d'assurer la continuité des démarches déjà engagées pour les jeunes sortants (première demande ou renouvellement de titre de séjour, recours ou refus de nationalité...). Si nécessaire, un entretien individuel avec le jeune permet d'actualiser la situation. Ces liens ont été plus importants à la suite de l'augmentation du nombre de jeunes en contrat jeune majeur accompagné sur le volet social par la Plaje.

En 2025, un des axes prioritaires est de favoriser l'autonomie administrative de ce public. Ces jeunes ne sont pas toujours pleinement préparés aux responsabilités administratives qui marquent l'entrée dans la vie adulte. L'accompagnement vise donc à les familiariser avec les outils numériques liés au séjour des étrangers (prise de rendez vous préfectoraux, plateformes ANEF et Portail des étrangers en France), à leur expliquer les attentes de la préfecture et à les orienter vers un avocat lorsque la situation l'exige, notamment en cas de refus de déclaration de nationalité. L'objectif final est de les aider à gagner progressivement en autonomie sur ces démarches essentielles. ■

SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE

37 JEUNES SUIVIS FIN 2025

Jeanne Schuhler est arrivée en mai 2024 sur une création de premier poste de psychologue à L'Étage. En 2025, l'activité psychologique s'est pleinement inscrite dans le fonctionnement de la Plaje.

La psychologue a poursuivi les entretiens individuels et accompagne 37 jeunes fin 2025, en leur offrant un espace de rencontre, d'écoute, de soutien et d'élaboration psychique par la parole. « Ma visée est que les jeunes puissent disposer de cet espace de travail psychique de façon libre, autonome et créative, en fonction de leurs besoins et de leur demande ». Malgré l'essor actuel des réflexions sociétales et de l'attention portée à la thématique de la santé mentale, certains jeunes ont des représentations négatives sur le soin psychique. Il est donc nécessaire de les rassurer et de déconstruire ces idées avant et pendant les entretiens, un travail souvent amorcé en amont par les équipes sociales.

La psychologue est allée à la rencontre des jeunes dans différents lieux : permanences à la résidence Jeunes « La Ruche » pour présenter ses missions et faire connaissance, actions collectives dont une soirée dédiée aux jeunes femmes pour la Journée des Droits des femmes, permanences à l'accueil de jour pour aller vers les jeunes les plus éloignés du soin, et même une journée de marche organisée avec un collègue de l'accueil pour créer un

autre cadre de rencontre. En fin d'année 2025, en lien avec l'ouverture du dispositif Un Chez-soi d'abord Jeunes, un travail de coordination a été engagé avec l'équipe référent de parcours et les équipes de soins partenaires pour la constitution des dossiers de candidature des jeunes. Jeanne a intégré régulièrement les réunions d'équipe, contribué à l'analyse des situations et à une diffusion des actualités relatives à la santé mentale et à l'accompagnement des personnes en situation d'exil ou de migration. Elle a participé à la réflexion autour de nouveaux dispositifs locaux comme l'ouverture de la Maison de la Santé Mentale à Strasbourg.

Enfin, 2025 a été marquée par l'accompagnement de plusieurs jeunes Afghans parlant dari ou pachto en collaboration avec les interprètes de Migrations Santé Alsace. Cette pratique a favorisé un cadre adapté à ces jeunes, tout en ouvrant, pour la psychologue elle-même, de nouvelles perspectives cliniques. Cette expérience lui a permis de développer une approche interculturelle, intégrant les enjeux linguistiques et culturels dans l'accompagnement psychologique. ■



L'HÉBERGEMENT

Les places d'hébergement de l'Eurométropole de Strasbourg

En 2025, ce dispositif d'hébergement pour les jeunes en insertion professionnelle continue de jouer un rôle clé dans leur parcours vers l'autonomie.

Ces jeunes ont intégré le dispositif alors qu'ils avaient un emploi ou une formation, mais se trouvaient dans des situations d'hébergement très précaires : à la rue, en voiture ou hébergé de manière instable chez différents tiers. L'accès à une place d'hébergement stable tend à garantir le maintien dans l'emploi, à sortir de la survie quotidienne et

d'être accompagné vers un logement autonome. Cet accompagnement se concentre notamment sur l'apprentissage de la gestion budgétaire, la maîtrise des démarches administratives et la recherche d'un logement autonome qui passe aussi par la confrontation à la réalité du marché (prix, localisation).

En 2025, 2 personnes accueillies sont présentes depuis près de deux ans, révélant des situations plus fragiles que prévu. En effet, une fois l'hébergement assuré, d'autres problématiques apparaissent, qui fragilisent parfois le maintien dans l'emploi. Nous constatons des problématiques de santé mentale, souvent conséquences de traumatismes liés aux parcours d'exil et aux périodes d'errance antérieures.

D'autres jeunes, rencontrent des contraintes administratives liées au droit de séjour. Le soutien des services supports de la Plage tels que la psychologue et la juriste complètent alors l'accompagnement social. Cette prise en charge globale vise une insertion durable de ces jeunes dans la société. ■

AJIL – IML

Troisième déclinaison de modalité d'hébergement du dispositif AJIL. Ici, notre association est locataire des logements dans lesquels les jeunes sont hébergés.

En 2025, les 15 places du dispositif ont été occupées toute l'année, il s'agit de :

- 3 studios individuels en diffus
- 10 studios regroupés au sein de notre résidence La Ruche à Cronembourg
- 2 places en colocation pour 2 jeunes avec le moins de ressources et pas encore « prêts » à vivre seul.

Tous les jeunes sont d'anciens mineurs non accompagnés devenus majeurs. Ils intègrent le dispositif, à tout juste 18 ans, en sortie de structures de l'Aide Sociale à l'Enfance où l'accompagnement, du temps de leur minorité, était très encadré. Ils arrivent donc souvent avec peu d'autonomie. Notre accompagnement

s'adapte à cette étape de transition en leur proposant, dans un premier temps, un soutien éducatif renforcé et en favorisant progressivement leur responsabilisation. Il s'agit d'apprendre au jeune à devenir acteur de ses démarches : le travailleur social ne fait plus à sa place, mais avec lui, en l'encourageant notamment à prendre et solliciter lui-même des rendez-vous et à s'organiser dans son emploi du temps.

L'AJIL IML représente aussi une première expérience de la vie en logement individuel. Les jeunes sont donc accompagnés dans toutes les dimensions liées à l'hébergement : bien occuper leur logement, l'entretenir, payer un loyer, respecter les obligations locatives et le voisinage.

Nous constatons un taux d'impayés de près de 50% des jeunes durant les 6 premiers mois d'occupation. Ainsi le travail éducatif consiste à les aider à prioriser les dépenses, à réaffirmer les obligations du contrat de séjour et notre cadre d'intervention. Au 31/12/2025, 7 jeunes restent en impayés avec la mise

en place d'un échancier, l'envoi d'un avertissement ou d'une convocation avec la cheffe de service pour appuyer sur cette obligation. Il est à noter que nous avons intégré des jeunes qui possédaient une première demande de titre de séjour n'ouvrant pas de droit à l'APL. Ils perçoivent une Allocation jeune Autonome de la part de la CEA en compensation. Cette incertitude administrative génère pour la plupart une insécurité quant à l'avenir et une difficulté à se projeter. L'intervention de notre juriste et de notre psychologue complète totalement l'intervention sociale sur cette question.

Enfin, cet accompagnement vers l'autonomie inclut une « préparation à la suite », un travail de projection vers l'accès à un logement pérenne, à soi. Il passe par la construction d'un projet locatif adapté aux réalités locatives (prix du marché, localisation) puis par l'accompagnement dans les démarches de recherche de logement pour viser une sortie du dispositif dans les meilleures conditions. ■



La Ruche

Ouverte en septembre 2024, notre résidence La Ruche a achevé en 2025 sa première année complète de fonctionnement. Après une montée en charge progressive (86 % d'occupation au 31/12/2024), le taux d'occupation plein a été atteint dès le premier trimestre 2025.

La résidence accueille un public de jeunes adultes âgés de 18 à 28 ans et compte au total 84 logements, dont 33 places en Résidence Jeunes Travailleurs, destinées à des jeunes actifs ou en alternance, et 51 places en Intermédiation Locative, principalement occupées par des jeunes majoritairement apprentis sortants de l'Aide Sociale à l'Enfance.

La diversité des parcours, la mixité sociale et culturelle du public constitue une richesse dans la vie quotidienne de la résidence. La Ruche n'est pas seulement un hébergement : c'est aussi un lieu de rencontres et un espace ressource. L'objectif de l'année 2025 a donc été de développer cette dynamique collective au sein de la résidence.

La salle collective est au cœur de ce projet. L'animatrice sociale, arrivée en mars 2025 et entièrement dédiée à La Ruche, a commencé par un travail de recueil des besoins, des envies et des centres d'intérêt des jeunes afin de proposer des actions adaptées et accessibles, favorisant ainsi leur adhésion. L'enjeu était alors d'instaurer des habitudes de rencontre grâce à des activités régulières. Aussi pour que les jeunes s'approprient les lieux, la salle collective est accessible librement, en présence de l'animatrice, et offre un espace propice aux échanges informels, à la lecture, au télétravail pour certains, ou encore aux jeux de société.

Au total, 157 actions collectives ont été proposées au cours de

l'année. Des activités hebdomadaires telles que des séances de boxe, de renforcement musculaire ou de stretching rassemblent régulièrement entre cinq et dix jeunes. Des initiatives portées directement par les résidents ont également émergé : chaque lundi, un temps de travail autour du code de la route réunit en moyenne une dizaine de participants, et plusieurs sorties ont été proposées par les jeunes eux-mêmes (patinoire, piscine...). ►

**84 LOGEMENTS
33 PLACES EN
RÉSIDENTIE JEUNES
TRAVAILLEURS
51 PLACES EN
INTERMÉDIATION
LOCATIVE**

**157 ACTIONS
COLLECTIVES**



► Par ailleurs, des sorties culturelles et de loisirs sont organisées afin de favoriser l'ouverture des jeunes sur leur environnement. Une randonnée au Château du Haut-Kœnigsbourg et sa visite ou encore une sortie au Musée Zoologique de Strasbourg ont ainsi été proposées. La résidence participe également à la vie du quartier à travers des actions ponctuelles comme la fête des voisins ou l'opération de nettoyage de printemps, l'*Oschterputz*.

Certaines actions ont été plus spécifiquement ciblées pour les femmes : dans le cadre des événements d'Octobre Rose, des cours de danse féminines se sont tenus et une séance d'information et de prévention sur le cancer du sein a été animée par l'infirmière. Un groupe de parole a aussi été organisé à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes et encadré par la psychologue.

Les temps les plus fédérateurs restent les moments conviviaux liés aux événements du calendrier : des soirées thématiques (*Halloween*, Noël), les anniversaires célébrés chaque mois avec des ateliers cuisine et de décoration. Cette dynamique avait été lancée dès le début de l'année avec la crémaillère de la résidence, qui avait réuni près de 50 personnes.

Enfin, vivre en collectif implique aussi un apprentissage du respect et de l'usage des espaces communs : buanderie, tri des déchets, local vélos, jardins. L'animatrice accompagne les résidents dans la gestion de ces lieux. Le défi à venir, au printemps prochain, sera d'investir les espaces extérieurs végétalisés, particulièrement agréables, en lançant notamment le projet de potager partagé. ■

Intermédiation locative de l'État et Pass'Accompagnement

Le dispositif a accueilli principalement des jeunes majeurs sortants de l'Aide Sociale à l'Enfance.

**78 JEUNES
ACCOMPAGNÉS
+ 27 ET - 23 DONT
14 PARTIS VERS
UN LOGEMENT
SOCIAL**

Nous leur proposons l'Intermédiation Locative (IML) de l'État pour leur hébergement, associé au dispositif Pass'Accompagnement de la Collectivité européenne d'Alsace pour l'accompagnement socio-éducatif renforcé. Cette prise en charge s'inscrit comme une suite de parcours, dans une logique de prévention des ruptures et de soutien vers l'autonomie.

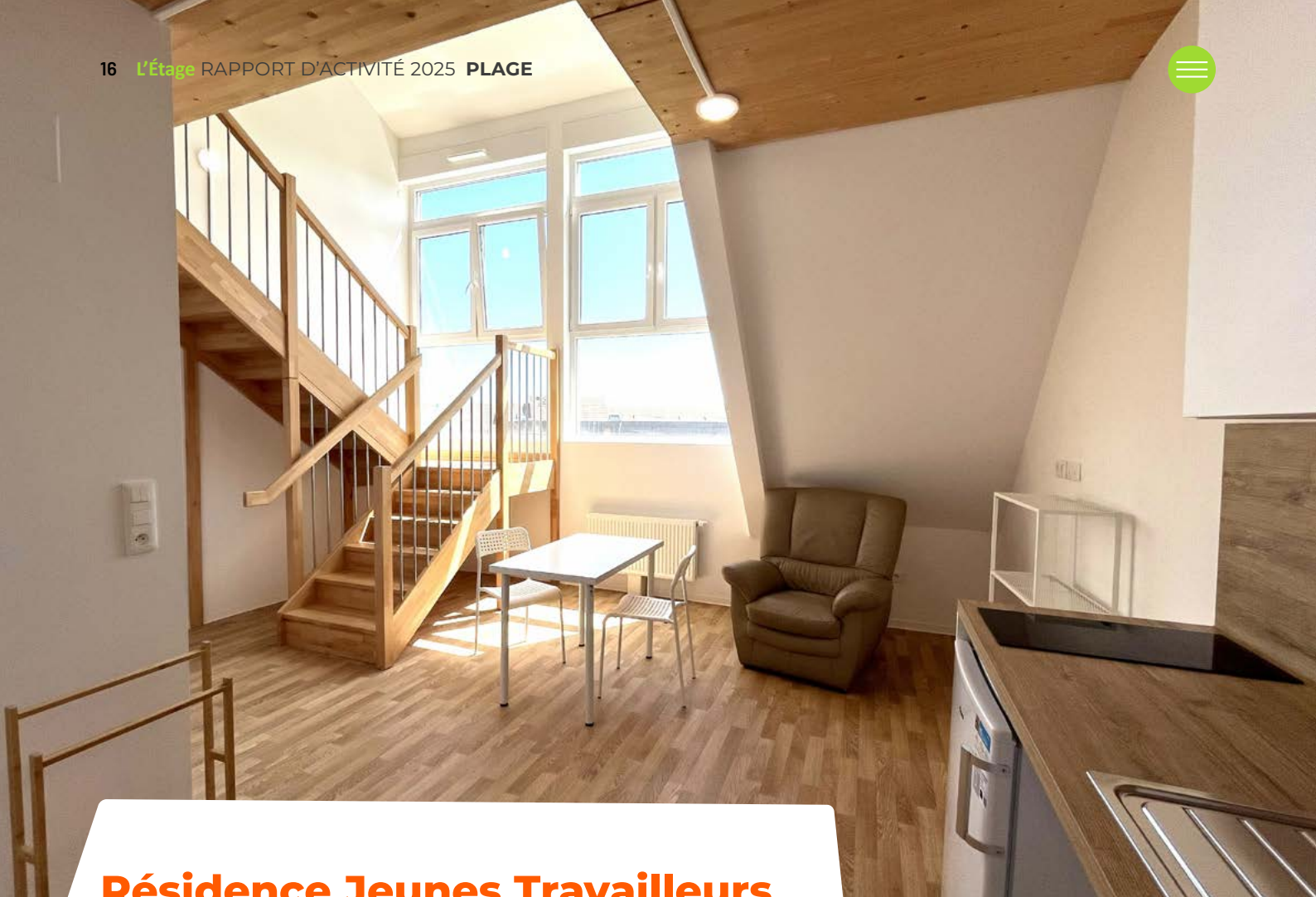
Les jeunes sont hébergés en logements diffus, en cohabitation ou en studio, avec une majorité d'entre eux accueillis au sein de notre nouvelle résidence La Ruche. Ce cadre d'hébergement permet de travailler de manière concrète et progressive l'apprentissage du rôle de locataire, la bonne occupation du logement, l'entretien de son espace de vie et l'organisation de la vie quotidienne.

Dans un contexte économique marqué par un pouvoir d'achat contraint, le travail à la gestion budgétaire s'est révélé d'autant plus important cette année, dans l'accompagnement proposé. Les jeunes s'acquittent d'une redevance mensuelle correspondant aux frais liés au logement, volontairement maintenue à un niveau modéré, allant de 220 € minimum pour un hébergement

en cohabitation à 435 € maximum pour un studio au sein de la résidence de la Ruche. Ce paiement régulier constitue un support éducatif pour apprendre à prioriser ses dépenses et maîtriser les charges courantes, de nombreux jeunes versent une partie de leur salaire à leur famille restée dans leur pays d'origine et ce point doit être revu systématiquement avec le jeune. L'accompagnement porte également sur l'acquisition de bonnes habitudes de gestion, notamment par un travail autour de l'épargne, en vue de préparer l'accès au logement autonome dans les meilleures conditions.

En 2025, les sorties du dispositif vers le logement autonome se sont effectuées exclusivement vers le parc social. Le partenariat entre la CeA et le bailleur social Alsace Habitat, ainsi que la priorisation des demandes de logement social des jeunes au titre de l'Accord Collectif Départemental, sont autant d'outils favorisant des sorties positives du dispositif et l'aboutissement des parcours vers l'autonomie.

L'accès au parc locatif privé est devenu de plus en plus complexe, en raison d'un marché locatif particulièrement tendu sur notre territoire et de niveaux de loyers élevés. Dans ce contexte, aucune sortie vers le parc privé n'a pu être réalisée en 2025. Néanmoins, la prospection dans le parc privé reste intégrée à l'accompagnement à la recherche de logement, afin de permettre aux jeunes d'acquérir les compétences nécessaires (recherche d'annonces, constitution de dossiers, compréhension des attentes des bailleurs) pour pouvoir les mobiliser plus tard dans leur parcours résidentiel. ■



Résidence Jeunes Travailleurs

Au sein de la résidence La Ruche, la Résidence Jeunes Travailleurs (RJT) propose aujourd'hui 33 logements meublés, des studios de 20 m² à 32 m² pour les grands et un T2. Il s'agit d'un logement temporaire, d'une durée maximale de deux ans, pensé comme un tremplin vers l'accès à un logement pérenne.

Les candidatures se font en ligne via notre site Internet et nous collaborons également avec Action Logement, qui a pu nous orienter des jeunes en 2024. Dans les admissions, une attention particulière a été portée à la mixité de genre, permettant d'atteindre la parité, avec 50 % de femmes accueillies à la fin de l'année 2025. Nous avons veillé également à prioriser des jeunes présentant peu de problématiques sociales afin d'apporter un équilibre au sein de ce bâtiment ; sur l'autre partie de la résidence (les 51 logements en IML) le public est majoritairement masculin et sortants de l'ASE avec un fort besoin d'aide.

Globalement, les jeunes accueillis présentent des profils variés,

reflétant la diversité des parcours de vie et des besoins en logement. Ainsi, Éva, 23 ans, a enchaîné les petits boulots et, malgré sa motivation, ne parvenait pas à trouver un logement : les loyers dans le parc privé sont particulièrement élevés et son dossier n'était pas jugé suffisamment fiable par les propriétaires. La RJT lui a apporté une solution stable grâce à une redevance particulièrement abordable. En effet, en ouvrant droit à l'aide au logement de la CAF, sa redevance résiduelle (montant de l'APL déduite) est de 34 €. Cela lui a permis de prendre le temps de construire une insertion professionnelle durable, elle se forme aujourd'hui au métier d'aide-soignante. ►

21 ENTRÉES EN 2025

**17 JEUNES ONT
QUITTÉ LA RJT :
6 DÉPART VOLONTAIRE
(RETOUR DANS
LA RÉGION D'ORIGINE
À LA SUITE DE LA FIN
DE STAGE OU DE
FORMATION)
6 EN LOGEMENT PRIVÉ
3 EN LOGEMENTS SOCIAL
2 POUR NON RESPECT
DU CONTRAT DE SÉJOUR
(DONT 1 POUR IMPAYÉS)**



Izidom, le partenariat avec Vilogia

Depuis 2021, L'Étage apporte son expertise sociale à la résidence Izidom du bailleur Vilogia à Schiltigheim.

Une travailleuse sociale a accompagné une dizaine de jeunes locataires dès leur installation et tout au long de leur séjour. Elle les soutient dans la gestion budgétaire, les démarches administratives et les éventuelles ruptures professionnelles. Le bail étant limité à deux ans, l'accompagnement se concentre également sur la préparation de la sortie vers un logement pérenne.

Pour 2026, l'enjeu principal sera de renforcer le travail mené avec les jeunes sur la prévention et la résorption des impayés locatifs, afin de sécuriser leur maintien dans le logement et de garantir la réussite de leur futur parcours résidentiel. ■

► Autre exemple, Souleymane, 25 ans, termine un cursus d'ingénieur informaticien en alternance. Il recherchait un logement temporaire sur le territoire pour la durée de son contrat. Il s'est tourné vers la RJT pour bénéficier également de la dimension collective et rencontrer d'autres jeunes. Il apprécie les activités proposées et aime s'y investir, apportant ses idées et initiatives.

Le Conseil de Vie Sociale (CVS) de La Ruche constitue ce lieu d'échange et de participation. Deux sessions se sont tenues en juin et novembre 2025. Ces réunions invitent les résidents à s'impliquer dans le fonctionnement et l'animation de la résidence.

Nous notons qu'il n'y a pas eu de situation d'impayés mis à part pour un jeune dont nous avons dû mettre fin à sa prise en charge. ■

FAJ

Le FAJ'EMS est une aide financière subsidiaire de l'Eurométropole de Strasbourg, gérée par la Mission Locale Pour l'Emploi, destinée à soutenir les jeunes de 16 à 25 engagés dans un parcours d'insertion.

Son attribution est soumise à des conditions de ressources. Pour de nombreux jeunes sans aucun revenu, sans soutien familial et majoritairement sans domicile fixe, cette aide constitue l'unique moyen de subsistance. Bien qu'il s'agisse d'une aide ponctuelle qui ne représente pas un revenu stable, le FAJ'EMS apporte un soutien indispensable aux jeunes en attendant qu'ils consolident un projet et que leur situation se stabilise. Outre la subsistance, le FAJ'EMS est sollicité régulièrement par la PLAJE afin de financer la prise en charge de nuitées hôtelières pour des jeunes qui commencent une activité professionnelle.

En 2025, en raison des spécificités de notre public, la Plateforme Jeunes de L'Étage a été le premier instructeur de demandes d'aides. Depuis sa création, le Fonds d'Aide aux Jeunes s'avère un outil précieux et indispensable pour les travailleurs sociaux sans lequel ce public en situation de grande précarité se retrouverait sans aucune solution pour faire face à ses besoins essentiels. ■

**957 FAJ EN 2025
+ 24 % PAR RAPPORT
À 2024
365 BÉNÉFICIAIRES**



PÔLE ENFANCE PARENTALITÉ PROMOTION DE LA SANTÉ

PEPPS

pepps@etage.fr

Le Pôle enfance parentalité promotion de la santé regroupe des services spécifiques d'accueil et d'accompagnement des familles. Il se préoccupe aussi de la santé et de l'accès aux soins des personnes.

Pour les familles les plus démunies, sans hébergement stable avec enfants mineurs, la Loupiote constitue un repère où elles trouvent chaque jour répit et services de première nécessité. À Bulles d'Air, cinq de ces familles bénéficient depuis le printemps 2025 d'un hébergement en *tiny houses*.

Afin de ne laisser aucune situation sans réponse le pôle développe des services spécifiques destinés à toutes les familles. C'est le cas de l'Ancrage, à la fois Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP) et micro-crèche, dans lequel a été aménagé cette année un espace-doux. C'est aussi le cas du service de Médiation familiale, qui étend depuis peu son activité jusqu'en prison.

Le PEPPS porte les questions globales de promotion de la santé par l'accès aux soins et à l'alimentation des publics les plus précaires, à travers un restaurant social ouvert toute l'année, et un dispositif atypique d'hébergement et d'accompagnement à Joséphine Baker.

Psychologues, infirmières, sage-femmes et puéricultrices interviennent sur les différents sites auprès des publics accueillis. Dans une logique de réduction des risques, des actions collectives de prévention, de dépistage ou de vaccination y sont organisées.

C'est aussi le PEPPS qui a pris sous sa houlette l'espace de vie sociale et la vie associative. Une ouverture à tous les publics – familles, enfants, jeunes – la coordination et le développement d'initiatives favorisant la vie collectives et l'engagement de bénévoles et de volontaires au bénéfice du renforcement des liens sociaux, familiaux et de la solidarité.



aide-moi
aide-moi



LES ACTIONS FAMILLES

Le projet vise à soutenir les familles dans leurs compétences et leurs difficultés, à renforcer les liens sociaux, familiaux, parentaux.

Les actions d'accompagnement des parents, inscrites dans le REAAP (Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents) depuis plus de 20 ans, s'appuient sur un maillage de services complémentaires, au sein de deux lieux d'accueil adaptés aux familles que sont La Loupiote et L'Ancrage.

Quelques familles qui étaient sans domicile, sont aussi hébergées à Bulles d'Air. Une équipe pluriprofessionnelle diplômée, initie et organise sorties et ateliers à destination de toutes les familles accueillies. À retenir, la médiation familiale et le LAPE sont deux services ouverts et accessibles directement par n'importe quelle famille, y compris celles qui ne seraient par ailleurs pas encore accompagnées par L'Étage. Ainsi, en fonction de ses besoins, chaque famille peut fréquenter un lieu, participer à une activité collective, solliciter un ou plusieurs des services du PEPPS. Quels que soient les aléas de la vie, du sur mesure au plus près des familles. ■

La Loupiote

La Loupiote constitue à Strasbourg un espace de vie ouvert en journée pour les familles sans abri avec enfants mineurs. Elle joue un rôle crucial en tant que dispositif de veille sociale pour ces familles en détresse.

L'ESPACE ACCUEIL RESSOURCES

Soutenue par la Ville de Strasbourg et les services de l'État, elle continue d'assurer ses missions d'accueil, d'évaluation et d'orientation des familles sans solution d'hébergement, tout en proposant des services essentiels : douche, lave-linge, cuisine, du lundi au samedi, et 7 jours sur 7 durant les campagnes hivernale et estivale.

Elle offre ainsi un cadre sécurisant aux adultes et aux enfants dont le

quotidien est profondément bouleversé. Depuis l'été 2025, les inscriptions scolaires des familles accueillies sont facilitées par la présence mensuelle d'une salariée du service de scolarité de la Ville qui rencontre les familles pour effectuer l'inscription scolaire de leurs enfants.

Au fil des jours, l'équipe initie des ateliers et animations sur place (contes, bien-être, réalisation d'une fresque...) ou oriente vers les ►



► sorties Parents-balades organisées par les collègues de l'Ancrage (Vaisseau, spectacles, piscine...). La Loupiote constitue un espace de jeux pour les enfants et de répit pour leurs parents avant de retourner à la rue.

La promotion de la santé est un axe important des interventions de l'équipe pluriprofessionnelle. Trois fois par semaine, Océane, infirmière à L'Étage, reçoit en consultation les adultes et enfants de plus de 6 ans. Patricia, puéricultrice de PMI assure une demi-journée de consultations pour les enfants plus petits. Kilian, psychologue mis à dispo-

sition dans le cadre d'un projet porté par l'ARSEA vient un jour par semaine. Au vu du nombre, du renouvellement et de la précarité du public, ces rythmes hebdomadaires sont nécessaires.

Corrélées aux politiques publiques en matière d'hébergement, les durées de fréquentation du lieu se sont rallongées de façon préoccupante en 2025. Certaines familles restent plusieurs semaines, voire plusieurs mois sans mise à l'abri en raison de leur statut administratif et/ou de la transformation des dispositifs. D'autres voient leur hébergement prendre fin. ■

476 NOUVELLES FAMILLES ONT FRANCHI LE SEUIL DE LA LOUPIOTE EN 2025 + DE 100 PERSONNES/JOUR.

LE TIERS LIEU ALIMENTAIRE

La Loupiote est également dotée de cinq postes de cuisine équipés de vaisselle. Des denrées de base sont proposées, lorsqu'elles le peuvent, les familles apportent leurs propres ingrédients. Les familles y préparent des plats chauds qu'elles peuvent consommer sur place quand elles sont sans hébergement.

Les familles hébergées, mais sans possibilité de cuisiner sur leur lieu d'hébergement, cuisinent et emportent leurs préparations.

Dans ce tiers lieu alimentaire, des ateliers cuisine collectifs sont régulièrement organisés à raison d'une ou deux séances par mois. Il s'agit de moments conviviaux où petits et grands préparent ensemble des plats en utilisant des produits locaux et de saison. C'est également l'occasion de découvrir des spécialités de différents pays, qui sont ensuite partagées. ■

Bulles d'Air

Cinq *tiny houses* ont été installées dans le quartier de la Robertsau afin d'héberger cinq familles pour une durée de deux ans. Inauguré le 14 avril 2025, ce dispositif intercalaire innovant est financé par la Ville de Strasbourg sur un terrain qui lui appartient. ►



► Les sanitaires femmes et enfants sont dans des préfabriqués, un bâtiment en dur abrite une cuisine commune, la buanderie, les sanitaires hommes, une salle d'activités et un bureau d'accueil et d'entretien. Deux travailleuses sociales y assurent l'accompagnement global des familles, le suivi de la scolarité des enfants et l'animation de la vie du site. La santé est un axe majeur d'intervention après des mois, voire des années, passés à la rue, c'est pourquoi l'infirmière de l'association est aussi régulièrement présente.

Des repas ou des sorties sont organisés pour réunir les familles et discuter du quotidien, des problèmes ou des événements positifs comme les deux naissances du mois de juillet. La barrière de la langue est vite levée et tout le monde s'essaie à échanger en français. Des liens se créent malgré les difficultés liées à la dimension collective de l'hébergement. Des bénévoles et des services civiques participent également à la vie des Bulles d'Air par de l'aide aux devoirs et des cours de français.

Plusieurs habitants du quartier se sont investis par des dons, des activités, des goûters (après-midi récréative, venue de St-Nicolas). Les enfants de Bulles d'Air ont aussi eu la chance de participer cette année aux Sapins Solidaires, une action coordonnée par la Ville de Strasbourg : ils ont reçu le 24 décembre les cadeaux qu'ils avaient espérés par écrit quelques semaines plus tôt. Un lien particulier est entretenu avec les écoles et les clubs de sport pour que les enfants s'intègrent au mieux dans leur nouveau quartier. ■



TÉMOIGNAGE Tamar, résidente à Bulle d'Air

Quelle était votre situation avant d'arriver ?

C'était très compliqué. Pendant 1 an, je n'avais pas de maison. Quelques personnes donnaient des chambres et après il fallait partir. La maîtresse des enfants aidait aussi. Un jour c'est bon, un autre jour ce n'est pas bon, et il faut dormir dehors dans la voiture. C'était très compliqué pour les enfants et pour nous. Avant, nous étions hébergés par l'association Les Petites Roues dans un appartement. Nous devions rester 3 mois mais nous ne sommes restés que 10 jours. Nous sommes arrivés le 9 avril.

Quelle a été votre réaction quand vous avez été informée ?

La directrice de l'école appelait tous les jours la mairie et a fait une manifestation pour nous. Une dame de la mairie nous a annoncé que nous pouvions aller dans les tiny houses. J'étais très contente quand L'Étage m'a appelée. Mais il fallait changer les enfants d'école alors qu'elle était comme une famille pour nous. La directrice et la maîtresse nous écrivent encore pour savoir comment vont les enfants. Les enfants étaient très contents d'arriver ici et ça se passe très bien avec la nouvelle maîtresse.

Quand vous l'avez vue pour la première fois ?

La première fois que j'ai vu les tiny houses, j'étais très stressée parce que c'est très petit, mais l'installation s'est bien passée, tous les meubles sont neufs et le frigo aussi. C'est petit mais je suis très contente. Mon fils dit souvent merci pour la maison. Il est content d'avoir une chambre, une armoire. Au début c'était compliqué avec l'eau, les tiny houses ne sont pas raccordées à l'eau courante, mais après 10 mois qu'on est ici, on a l'habitude.

Qu'est-ce que ce lieu vous apporte ?

Ça m'apporte beaucoup d'être ici. Maintenant les enfants dorment tranquillement. J'ai été obligée de quitter mon pays, c'est donc très difficile d'être dans un pays étranger où l'on ne connaît pas la langue et les traditions. Nous avons beaucoup de différences, et j'essaie d'apprendre à vivre ici comme j'ai appris à vivre dans mon propre pays. Je suis très contente de la maison, des colis alimentaires et d'hygiène. Je fais du bénévolat à L'Étagère. Je vois beaucoup de personnes et je suis en contact avec elles pour apprendre la langue. Depuis que nous sommes arrivés, nous n'avons rencontré que des personnes très gentilles qui nous ont aidés. Un grand merci pour tout. ■



Médiation familiale

En cas de crises, de conflits, de ruptures, la médiation familiale constitue une ressource essentielle pour instaurer un dialogue constructif, apaiser les tensions et prendre ensemble des décisions adaptées à la situation. Le service est conventionné et ouvert à toutes les familles du Bas-Rhin.

Le principe est simple : un cadre sécurisant et l'accompagnement d'une professionnelle formée, favorisent l'expression de chacun et une meilleure écoute réciproque. La parole circule plus librement, sans crainte de jugement. Un premier entretien individuel est proposé à chacun pour évoquer ses préoccupations, s'informer et se préparer au processus. Des rencontres communes sont ensuite organisées. Grâce à l'écoute active, la médiation familiale permet d'accueillir toute la complexité des relations et des vécus. La reconnaissance de la réalité de chaque personne — parent comme enfant — y tient une place centrale.

Cet espace de dialogue offre aux personnes l'occasion de prendre du recul, de clarifier leurs besoins, et d'assumer leurs responsabili-

tés, notamment envers leurs enfants. Elles y trouvent les conditions nécessaires pour réfléchir ensemble à l'organisation de la vie quotidienne, au-delà d'une relation centrée sur le face-à-face ou le conflit. Dans cet accompagnement ouvert, nuancé et respectueux, peuvent émerger des décisions partagées, ajustées aux besoins de chacun.

Les virages de la vie sont des moments opportuns pour recourir à la médiation familiale : par exemple, lorsqu'il est nécessaire de discuter pour organiser la vie des enfants, définir des modalités pour un nouveau départ, renouer le contact avec un proche éloigné par les aléas de la vie, ou améliorer les échanges entre les parents après une séparation. Une spécificité du service est son orientation vers les jeunes adultes, les adolescents et leurs

parents, notamment dans le cadre de cohabitations ou décohabitations conflictuelles.

L'année a été marquée par la poursuite et le développement des orientations adressées par les collègues des différents services. Ce travail d'aiguillage interne reflète la capacité des équipes à évaluer finement les situations, à comprendre les enjeux familiaux et à partager leurs analyses pour envisager, lorsque cela est utile, une orientation adaptée. Cela témoigne d'une capacité collective à repérer les enjeux relationnels et améliore la fluidité des parcours des familles au sein du PEPPS et de L'Étage.

Le service s'est également rapproché de nombreux partenaires externes pour se présenter et faire connaître la médiation familiale : auprès des parents de l'école maternelle Ste Madeleine, auprès des professionnels de ►

205 ENTRETIENS PRÉALABLES, 140 SÉANCES CONJOINTES, 101 MESURES DE MÉDIATION MENÉES, DONT 81 TERMINÉES.



► la Maison des Ados, de différents CMS et de la crèche de l'hôpital. Au total, près de 70 personnes, surtout des professionnels, ont bénéficié de cette information. Cette démarche de promotion, de confiance et de relais de proximité permet à des personnes qui n'auraient peut-être jamais osé franchir les portes du service, pour diverses raisons liées à la langue ou à l'absence de ressources financières, d'engager le dialogue avec leur ex-conjoint, co-parents ou adolescent.

En outre, l'équipe a poursuivi son projet en milieu carcéral, offre destinée aux personnes placées sous main de justice et à leur famille. Face au risque de rupture et dans la perspective de la sortie, l'objectif est de favoriser le maintien ou le rétablissement des liens et d'apaiser les relations intrafamiliales, notamment au bénéfice des enfants. Ce projet s'est concrétisé en 2025 par la signature d'une convention entre les services pénitentiaires et de probation, la Maison d'arrêt de Strasbourg et L'Étage. Les premiers entretiens ont eu lieu aux parloirs, avocats et familles, cet été. ■

TÉMOIGNAGE

d'une médiatrice familiale

Depuis un an, Madame fréquente l'Ancrage, elle vient au LAEP avec sa petite fille qui n'est pas encore scolarisée. Au fil des accueils, elle exprime de manière croissante un épuisement parental et des tensions conjugales, parfois en présence de son enfant. L'accueillante qui recueille cette parole, en repère les enjeux et oriente cette maman vers la médiation familiale afin de lui proposer un espace dédié pour aborder ses difficultés. Alors qu'elle pensait que la séparation était la seule issue, elle a pu, avec son conjoint, s'engager dans un processus de médiation familiale. Dans ce cadre, les parents ont pu parler ensemble et trouver des solutions. Par ricochet, les moments partagés entre parents et enfant au sein du LAEP ont ainsi pu être préservés.



L'ancrage

Un projet inédit alliant petite enfance et parentalité, qui vise à répondre aux besoins de chacun. Il se présente à la fois comme un lieu d'accueil pour les enfants et leurs parents et comme une micro-crèche.

Ces deux modes d'accueil fonctionnent de manière simultanée, avec une équipe de professionnelles de la petite enfance et de l'accueil familial. En tant que LAEP, il offre aux familles la possibilité de passer du temps ensemble. En tant que micro-crèche, il permet aux parents de confier leurs enfants afin qu'ils expérimentent la séparation et les modalités spécifiques propres à un établissement d'accueil du jeune enfant.

Conçu comme un outil pour répondre aux besoins des familles les plus vulnérables, l'Ancrage est adossé au Pôle Enfance Parentalité Promotion de la Santé (PEPPS) et bénéficie du soutien des professionnels qui le composent, en étroite collaboration avec l'ensemble des services et partenaires. L'Ancrage constitue un repère essentiel pour les familles dans une période marquée par l'instabilité, l'isolement et des préoccupations multiples. L'espace d'écoute, la guidance dans

les démarches et la coordination avec les services sociaux contribuent à sécuriser les parcours.

Dès l'accueil, une atmosphère chaleureuse favorise les moments joyeux et ouvre la possibilité d'un accompagnement sur mesure et de qualité au fil du temps. Adapté et stimulant pour les jeunes enfants, c'est aussi un espace où les parents trouvent écoute, informations, conseils, convivialité et échanges, en plus du café et de la bonne ambiance.

En 2025, l'équipe s'est formée sur les violences intrafamiliales, l'interculturalité, égalité et genres, les violences éducatives ordinaires, la qualité de l'air intérieur et a participé aux Assises de la protection de l'Enfance. L'Ancrage a aussi renforcé sa visibilité auprès des partenaires et des familles du quartier en tissant des liens avec la PMI et les écoles, au plus près des familles afin qu'elles osent franchir le seuil de l'Ancrage qu'elles ne connaissent pas. ■



LA MICRO-CRÈCHE

L'Ancrage offre également un service de micro-crèche, accueillant quelques enfants confiés par leurs parents dans le cadre de contrats d'accueil formels. Ce service est destiné à des familles en situation précaire, sur orientation par un travailleur social.

L'équipe collabore étroitement avec la famille et son référent social pour assurer un accompagnement approprié. Les contrats proposés couvrent trois jours par semaine et sont renouvelables tous les trois mois.

Cette première expérience de vie en collectivité se révèle bénéfique pour l'enfant, offrant à ses parents le temps nécessaire pour entreprendre leurs démarches d'insertion. C'est aussi l'occasion de se familiariser avec le fonctionnement d'un établissement d'accueil du jeune enfant : inscrip-

tion, contrat d'accueil, interactions avec les professionnels, modalités de paiement, respect du cadre et des besoins de l'enfant. Cela suppose d'accueillir et d'accompagner la famille durant le temps nécessaire pour surmonter craintes, réticences, pleurs.

La micro-crèche représente ainsi une première étape importante, servant de transition en attendant la stabilisation de la situation sociale de la famille ou l'entrée de l'enfant à l'école maternelle. Le nombre d'enfants accueillis dans ce cadre demeure. ■

EXEMPLE D'ORIENTATION par une assistante sociale de l'hôpital

La maman est hospitalisée dans notre établissement depuis un mois. Un diagnostic avec pronostic péjoratif a été annoncé à la patiente. Pour que son compagnon puisse l'accompagner au mieux dans sa maladie et que leur fils puisse évoluer dans un environnement serein et sécurisé il me semblait opportun qu'il puisse être pris en charge au sein de votre micro-crèche.

TÉMOIGNAGE d'Alexandra, assistante sociale et accueillante au LAEP

Tout au long de ce parcours difficile, le lien maintenu avec l'Ancrage a offert un repère stable à cette jeune maman allophone, seule avec deux enfants en bas-âge. Sans ressources, sans soutien familial et hébergée dans plusieurs hôtels successifs, elle assurait seule la prise en charge quotidienne de ses enfants, la fatigue et l'isolement pouvant conduire à des situations de débordement, voire de mise en danger. Malgré les ruptures et reprises de contact, elle a pu trouver un espace d'écoute, d'appui administratif et de mise en lien avec les professionnels ressources. Ce soutien constant a contribué à sécuriser son cheminement et à renforcer sa capacité à mobiliser l'aide autour d'elle.

LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS (LAEP)

Le LAEP est un espace conçu spécialement pour les enfants jusqu'à l'âge de 6 ans, accompagnés d'un adulte. Il favorise notamment la première socialisation de l'enfant.

Petits et grands peuvent profiter ensemble d'un temps de qualité. L'accès est libre et ne nécessite aucune inscription préalable. Les femmes enceintes y sont les bienvenues. Les motivations pour le fréquenter sont multiples : sortir de chez soi, voir du monde, ne pas rester seul, améliorer son français, jouer avec d'autres enfants, apprendre le partage.

Les accueillantes de l'Ancrage sont à l'écoute et veillent à ce que les échanges se déroulent dans une atmosphère sereine. L'Ancrage attire des familles et des assistantes maternelles du quartier et de la ville, faisant ainsi office de lieu de rencontre inter-générationnelle, d'appui et d'accompagnement pour les parents. ■

L'espace doux

Afin d'améliorer encore la qualité d'accueil des familles, nous avons aménagé à l'Ancrage un espace doux inspiré de l'approche Snoezelen. Quelquefois, le bruit et l'activité ambiante deviennent source d'agitation ou de stress pour des enfants, en situation de handicap ou non. Il était important de pouvoir proposer à la famille de s'extraire un peu du collectif pour s'apaiser et se recentrer tout en respectant le besoin de mouvement et d'exploration sensorielle de l'enfant. Le projet, travaillé en lien avec le LAEP ressource de l'APEDI s'est concrétisé cette année et vise à répondre aux besoins des familles accueillies à l'Ancrage qui pour la plupart vivent des situations difficiles et complexes. Dans cet espace, elles peuvent connaître des moments de répit particulièrement bénéfiques.





Parents-balade

De belles occasions de sorties parents-enfants organisées les mercredis et pendant les vacances. La programmation s'adresse à toutes les familles accueillies à L'Étage.

Ces moments partagés apportent du réconfort, favorisent les échanges entre parents sur des sujets éducatifs et mettent en valeur les compétences parentales. Ils sont en parfait accord avec la charte et les objectifs du Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents (REAAP). Le concept est simple : proposer des sorties accessibles en transports en commun ou à pied, peu onéreuses, afin que les familles puissent les réitérer de leur propre initiative.

D'autres événements collectifs sont organisés, tels que l'Heure du conte et la participation à divers spectacles en partenariat avec Tôt ou t'Art, des ateliers cuisine parents-enfants, supports aux échanges, alliant les questions nutritionnelles, culturelles, de santé et de transmission, ou la fête du printemps des enfants qui a rassemblé largement les familles autour de fraises, de crêpes et du spectacle Tourbi-Rond plein de poésie, de papiers colorés et de musique. ■

Espace de vie Sociale

Ses missions ? Il s'agit de renforcer les liens sociaux, de développer la solidarité et l'animation de la vie collective et citoyenne.

Notre espace de vie sociale vise tous les publics, les jeunes évidemment, mais aussi les familles et leurs enfants accompagnés par nos services, accueillies dans nos dispositifs dédiés, celles qui sont à la rue, en hôtel, issues des quartiers Bourse, Esplanade, Krutenau et venues de zones plus lointaines de ce monde.

Fin mars, notre association a aussi mis ses locaux à disposition d'étudiants de la Haute École des Arts du Rhin, Master Design Réhabitant, dans le cadre d'une manifestation place du Marché aux poissons pour présenter leur travail sur le compost et pour déguster avec eux les préparations culinaires réalisées par fermentation.

Nous avons développé un travail partenarial avec les écoles voisines, École maternelle Ste Madeleine, dont nous

avons rencontré la directrice en avril en vue de proposer un café-parent aux abords de l'école et de participer à la fête de l'école en juin. Nous y avons tenu un stand, à la rencontre des familles pour leur parler de l'Ancrage, de la Médiation familiale, des programmations de Parents-balade, échanger avec elles de leurs préoccupations. École maternelle Oberlin où la rencontre de la directrice en janvier, a permis d'organiser trois cafés-parents dans l'école en mars, avril et mai.

Lors de l'assemblée de quartier en avril, nous avons repris contact avec l'AHBAK, association de quartier qui s'occupe du jardin et compost sur la place Ste Madeleine. Désormais, un bac de plantation à hauteur d'enfant est à notre disposition, qui a connu thym et capucines à la belle saison, plantés par les enfants. ■



LES ACTIONS SANTÉ

6 DÉPISTAGES DIABÈTE :
3 À L'ÉTAGÈRE,
1 À LA LOUPIOTE,
2 AUPRÈS DES JEUNES

8 ATELIERS SOIN :
5 À JOSÉPHINE,
3 À LA LOUPIOTE

2 DÉPISTAGES MALADIES HÉPATIQUES AVEC LE SELHVA :
1 À JOSÉPHINE,
1 À LA LOUPIOTE

2 ATELIERS NUTRITION À JOSÉPHINE

1 CAMPAGNE VACCINATION GRIPPE :
18 PERSONNES LOUPIOTE ET PLAJE

6 ATELIERS NUTRITION

L'Étage, soutenu par la Ville de Strasbourg et la CPAM, met en œuvre des initiatives de prévention et de promotion de la santé, tant collectives qu'individuelles. L'objectif principal est de favoriser la santé et l'autonomie des jeunes et des familles.

Pour répondre aux besoins en santé des personnes, les équipes du PEPPS collaborent étroitement, agissant sur tous les facteurs contribuant aux inégalités d'accès aux droits, à la prévention et aux soins. En complémentarité avec les travailleurs sociaux, les professionnels du soin – infirmière de L'Étage et psychologues de l'ARSEA – interviennent sur les différents sites et identifient les problèmes de santé physique et mentale des personnes accueillies. Ils proposent une prise en charge des symptômes physiques et/ou psychiques, et accompagnent la personne dans ses démarches de soins, l'orientant si nécessaire vers les services de santé appropriés. Ils peuvent organiser avec elle les prises de rendez-vous et faire le lien avec les professionnels partenaires pour coordonner au mieux le parcours de prise en charge. Ils apportent aussi un soutien et des conseils aux travailleurs sociaux, professionnels de première ligne, contribuant ainsi à élaborer des parcours individuels adaptés.

L'infirmière du PEPPS initie et organise en lien avec ses collègues ou en partenariat avec des acteurs de santé publique, des campagnes de prévention

et de dépistage adaptées aux populations accueillies. Par exemple, différentes campagnes de promotion de la santé ont eu lieu à la Loupiote : la Semaine en mode avion de sensibilisation à l'usage des écrans avec des puéricultrices de PMI, le dépistage du diabète et la vaccination contre la grippe saisonnière avec notre infirmière, le dépistage des maladies hépatiques avec le SELHVA et SOS Hépatite, une action de sensibilisation à l'usage des écrans chez les jeunes par des étudiantes en pharmacie dans le cadre du Service Sanitaire des Étudiants en Santé.

L'Étage agit de manière proactive et porte depuis plusieurs années ses actions de promotion de la santé à bout de bras, sans bénéficier d'un véritable soutien financier de la part des organismes de tutelle qui en détiennent pourtant la compétence et ne manquent pas de valoriser, ce dont nous sommes convaincus de longue date, l'importance d'un lien renforcé entre le sanitaire et le médico-social.

Sur chaque site d'intervention, l'infirmière intervient met en œuvre des actions collectives de promotion de la santé. ■



Joséphine Baker

Le dispositif Joséphine Baker offre une prise en charge holistique et bienveillante, combinant prévention, accompagnement médico-social et soutien psychologique pour répondre aux besoins complexes des résidents et favoriser leur autonomie.

Créé en réponse à la crise sanitaire, c'est un projet d'hébergement intercalaire visant à accueillir les personnes sans domicile fixe ainsi que leurs chiens. Il a débuté en mai 2020, à la faveur du premier confinement lié à la pandémie de Covid-19, les autorités locales et régionales de Strasbourg ayant temporairement mis à disposition un terrain vacant équipé de caravanes pour abriter ces personnes et leur animal.

Un des motifs de sa création était de résoudre le dilemme rencontré par les personnes sans abri possédant un chien, qui est souvent de choisir entre faire appel au numéro d'urgence 115 et risquer d'abandonner leur animal pour accéder à une place d'hébergement, ou continuer à vivre dans la rue avec leur compagnon. Longtemps, ces personnes avec un animal, exclues de fait des dispositifs d'hébergement, étaient ainsi maintenues éloignées de l'accompagnement médico-social que justifiait pourtant leur situation.

Les résidents ont souvent vécu de longues périodes d'errance. Leurs parcours sont jalonnés de ruptures : départs du domicile familial ou conjugal, arrivée sur le territoire national de ressortissants européens et/ou fin de prise en charge institutionnelle en sortie d'hôpital, de prison ou de l'Aide Sociale à l'Enfance. En raison des difficultés d'accès avec

leur animal aux dispositifs plus classiques d'insertion, la plupart des résidents vivaient sous tente, en squats ou à la rue.

Les difficultés des résidents sont multiples et souvent cumulatives, liées à leur parcours d'errance, à l'absence de ressources financières et à un état de santé dégradé. Beaucoup souffrent

de dépendances aux drogues et pour plus de la moitié d'entre eux en tant que poly consommateurs.

L'accompagnement proposé débute souvent par l'ouverture d'une domiciliation postale, première étape vers l'accès aux droits. La plupart d'entre eux ont connu l'échec scolaire qui les a conduits à la rue sans diplômes ►



À Joséphine, des actions bien-être en plein essor

Soutenir une image positive de soi aide les résidents à améliorer leur estime et leur rapport au corps.

Nous proposons diverses activités adaptées à leurs besoins. L'objectif est d'offrir des moments de soins dans des lieux souvent inaccessibles ou exclusifs. Par exemple, le salon de coiffure *Josétiff* et le salon esthétique *Joséphine Be'care*, animés par des professionnels et bénévoles, permettent aux participants de recevoir ou d'effectuer les soins eux-mêmes.

À travers ces ateliers, les personnes peuvent rencontrer autrement la psychologue et l'infirmière tout en partageant un moment de soin autre que lors de consultations individuelles. Ces ateliers ont lieu dans une pièce rendue cosy, plus propice aux échanges qu'un bureau en face à face. La parole est plus ouverte et les échanges sur des sujets concernant la santé ou le corps sont facilités. ■



► ou avec des qualifications limitées. Les addictions constituent également un obstacle majeur à l'insertion professionnelle, même s'il existe des solutions comme le programme « Premières Heures – Convergence », pour une reprise progressive d'un emploi dans un cadre adapté.

Le dispositif adopte une approche globale de la santé, reposant sur l'action proactive d'une infirmière et d'une équipe de travailleurs sociaux formés en addictologie. Les souffrances psychiques sont également prises en compte, avec l'intervention régulière d'une psychologue depuis 2025. L'animatrice sociale participe de cette approche dont l'objectif est de sensibiliser les résidents à l'importance de leur santé.

Nombre d'entre eux souffrent de douleurs physiques liées à la vie à la rue et aux consommations, avec un rapport au corps marqué par la prise de risque et la négligence. Les problématiques de santé sont nombreuses : atteintes neurologiques, cardiaques, pulmonaires, troubles dentaires ou visuels, maladies chroniques (hépatite C, diabète, cancer, épilepsie, maladie de Crohn, etc.). La méfiance envers les soignants, nourrie par des expériences passées de stigmatisation ou de refus de soins, complexifie l'accès aux soins.

L'équipe accompagne donc les résidents dans leurs démarches en établissant un lien de confiance allant parfois jusqu'à un accompagnement physique aux rendez-vous médicaux. Un réseau de praticiens en ville et à l'hôpital permet un suivi complet. L'infirmière coordonne les soins, prend les rendez-vous et veille au respect des règles d'hygiène et de sécurité, notamment pour les usagers de drogues injectables.

La réduction des risques est renforcée par un partenariat avec l'association Ithaque, qui propose du matériel stérile, des consultations avancées et des actions de prévention. L'approche se veut non jugeante et axée sur des

120 ACTIONS COLLECTIVES À JOSÉPHINE :

39 REPAS PARTAGÉS
17 ATELIERS NETTOYAGE RANGEMENT
28 ATELIERS CRÉATIFS
5 MÉDIATIONS COLLECTIVES CANINES
4 RÉUNIONS PRÉPARATION AU CVS
2 CONSEILS DE VIE SOCIALE (CVS)
6 ACTIVITÉS SPORT
7 ACTIVITÉS BIEN-ÊTRE / SOIN DE SOI
3 ATELIERS NUTRITION
1 ACTION DÉPISTAGE SELHVA
6 SORTIES
2 RENCONTRES SPA

changements progressifs plutôt que sur l'abstinence immédiate.

Conjointement au travail social centré sur l'accompagnement individuel, une intervention sociale plus collective et participative est portée par l'animatrice sociale. Son ambition est de placer la personne hébergée au cœur du dispositif en la rendant actrice de son parcours et de la vie au sein de la structure. ■

CONSEILS DE VIE SOCIALE

Ils sont mis en place depuis plusieurs années à Joséphine, à raison de trois réunions par an environ. L'idée est de se rassembler, de créer un espace participatif d'expression sur des sujets concernant la vie collective : l'organisation et la logistique, les actions collectives, les problèmes, les idées. La participation n'est pas obligatoire mais fortement recommandée.

Depuis un an et demi, deux personnes référentes, porte-parole et animateur, collaborent avec l'animatrice sociale. Elles participent à l'organisation du CVS aussi bien en amont – préparation de la réunion, collecte des sujets, communication – qu'en aval pour rédiger un compte-rendu écrit et oral accessible y compris aux personnes non-participantes, et pour identifier des axes d'améliorations.

Le fait que des temps dédiés aux résidents soient aussi pensés par des résidents leur donne plus de sens. L'implication des référents montre aussi que ces réunions ne sont pas qu'une volonté de l'équipe éducative, mais qu'elles relèvent bien d'une démarche collective. ■

TÉMOIGNAGE d'Océane Grave, infirmière à L'Étage

Outre le fait de prendre des rendez-vous médicaux et d'accompagner physiquement les résidents chez le médecin ou chez des spécialistes, l'accompagnement infirmier passe aussi par des temps au sein du collectif, une discussion autour d'un jeu, un repas partagé.

Les instants informels sont tout aussi voire plus importants et constructifs que les entretiens infirmiers. Participer aux actions collectives est un réel atout pour ma pratique infirmière.



L'ALIMENTATION À L'ÉTAGE

L'alimentation constitue un besoin essentiel pour chacun, mais aussi un vecteur de lien social, de partage, de convivialité et de plaisir. Pour les personnes en situation de précarité, l'accès à une alimentation de qualité, diversifiée et équilibrée est souvent compromis par des contraintes financières, matérielles ou psychologiques.

C'est pourquoi L'Étage, en complément de son accompagnement social global, développe plusieurs actions visant à réduire la fracture alimentaire et à favoriser le mieux-être des personnes par l'alimentation.

Restaurant social

Le restaurant social de l'association, créé dès 1985, s'inscrit dans la lutte contre la précarité alimentaire, mais répond aussi à des enjeux de santé et de bien-être social.

Véritable soutien pour les personnes en situation de précarité, il propose des repas complets midi et soir à un tarif accessible. La possibilité de se poser, de prendre un repas dans un environnement calme et bienveillant, tout en étant en contact avec d'autres personnes et l'équipe, est une aide précieuse pour qui se trouve en situation difficile. L'équilibre et la variété des menus ainsi que l'introduction régulière de repas végétariens, répondent à des préoccupations nutritionnelles, mais aussi environnementales et sociétales.

Le restaurant social de L'Étage est ouvert aux jeunes, personnes isolées et familles.

L'année 2025 a été marquée par une baisse de fréquentation. L'introduction en cours d'année d'un système de prescription, imposé par le cadre réglementaire, constitue très probablement le principal facteur explicatif de cette diminution. Ce nouveau dispositif a rendu l'accès au restaurant social plus complexe pour les usagers, notamment en limitant

le nombre de personnes admissibles et en imposant la nécessité d'obtenir une prescription préalable. Par exemple, avant la mise en place de ce système, le restaurant accueillait en moyenne 150 personnes par jour ; ce chiffre est tombé à environ 110 personnes après son introduction, soit une diminution de près de 27 %. Cette évolution illustre l'impact concret du changement de procédure sur la fréquentation et souligne la nécessité d'adapter les modalités d'accueil pour préserver l'accessibilité du service.

Depuis plusieurs années, l'augmentation continue du prix des matières premières impose une attention encore plus rigoureuse dans l'élaboration des menus, afin de maîtriser les coûts sans compromettre la qualité des mets ni le respect des réglementations en

**EN 2025,
LE RESTAURANT SOCIAL
A DISTRIBUÉ PLUS DE
23 000 REPAS.**



vigueur liées à la production alimentaire. Le soutien de la Banque Alimentaire limite en partie l'impact de cette hausse et constitue un appui précieux.

L'équipe de cuisine veille scrupuleusement au respect des normes sanitaires et met en œuvre l'ensemble des procédures nécessaires pour garantir la conformité du service. Au-delà de la qualité des repas, cette exigence renforce la crédibilité de l'association et témoigne d'un professionnalisme rassurant pour les bénéficiaires.

L'année 2025 a également été marquée par une implication accrue des bénévoles, venus épauler l'équipe de cuisine, notamment lors de la distribution des repas au self. ■

**EN 2025,
84 ATELIERS :
41 CUISINE
27 JARDIN
3 CULTURE**

**23 ATELIERS
SANTÉ NUTRITION**

**229 PARTICIPANTS
129 ADULTES ET
123 ENFANTS**

**6 DÉPISTAGES DIABÈTE :
3 ETAGÈRE , 1 LOUPIOTE,
2 JEUNES
125 PERSONNES
DÉPISTÉES**

Épicerie sociale

L'Étagère, a fêté ses quatre ans cette année. Elle est accessible aux seules personnes accompagnées par l'association, principalement des familles hébergées ou des jeunes orientés par les travailleurs sociaux de la Plaje.

Si pour les jeunes les orientations sont ponctuelles et temporaires, pour les familles ces colis représentent leur seule ressource alimentaire. En ce sens, L'Étagère est devenue un dispositif essentiel de lutte contre la précarité alimentaire.

Elle est ouverte quatre demi-journées par semaine. Les produits distribués proviennent majoritairement de livraisons de la Banque Alimentaire (BA) du Bas-Rhin, complétées par des achats en circuits courts auprès de fermes partenaires (1440 œufs et 500 kg de fruits et légumes par semaine) et par des achats en supermarché. Les récoltes issues du massif nourricier enrichissent également les colis en produits très frais. La BA livre ses produits frais, trois fois par semaine. Les livraisons contiennent en moyenne 450 à 500 kg, mais elles peuvent être plus ou moins impor-

tantes de 350 à 700 kg. La BA se trouve parfois en rupture de stock sur certains produits. De ce fait nous avons cette année dû augmenter nos achats en produits laitiers (yaourts, lait, beurre).

Depuis sa création, le fonctionnement de l'Étagère repose sur l'engagement de bénévoles usagers, chargés de la réception des marchandises et de leur rangement dans l'espace de distribution, ainsi que de bénévoles de l'association assurant la distribution. Ces deux équipes de bénévoles interviennent sous la supervision des intervenants sociaux de L'Étage. Tout au long de l'année, une trentaine de bénévoles bénéficiaires se sont relayés trois fois par semaine pour décharger et ranger les produits, tandis qu'une quinzaine de bénévoles de l'association se sont relayés pour assurer la distribution. En octobre 2025, l'Éta-

**Mieux
Manger
Pour Tous**

Lancé en novembre 2023 en réponse à l'appel à projet Mieux Manger pour Tous, l'École Alimentaire propose 2 ateliers par semaine, avec pour objectif la promotion d'actions de prévention autour de l'alimentation et de la santé.



156 TONNES DE MARCHANDISES GÉRÉES

15545 COLIS DISTRIBUÉS

**157 MÉNAGES
503 PERSONNES BÉNÉFICIAIRES
36 % - DE 15 ANS**

gère a définitivement fermé les portes du 7 rue Saint-Michel. L'activité a été temporairement suspendue, avec la mise en place de tickets-services pour maintenir un soutien alimentaire, avant d'emménager dans un nouveau local au cœur de la Cité de l'III. Si nous avons opté pour ce site, relativement éloigné des autres services de l'association, et bien que l'espace soit plus petit, c'est afin de limiter l'interruption de l'activité. Cette contrainte nous a toutefois conduits à réduire les critères d'accès aux seules personnes hébergées et sans aucune ressource. Nous sommes donc toujours à la recherche d'un local plus vaste pour accueillir l'épicerie et permettre son fonctionnement dans de meilleures conditions. ■



**150 REPAS/JOUR
3 000 REPAS
DISTRIBUÉS EN AOÛT**

Distribution estivale

La distribution des repas du mois d'août s'inscrit pleinement dans la continuité de l'action menée tout au long de l'année par notre restaurant social.

Chaque été, le restaurant est fermé au mois d'août. Durant cette période, des salariés de l'équipe de cuisine, épaulés par des bénévoles, assurent néanmoins la production et la distribution d'environ 150 repas par jour.

La Banque Alimentaire du Bas-Rhin demeure un partenaire essentiel, tout au long de l'année et plus encore durant cette période estivale.

Chaque repas est accompagné d'un dessert, de fromage, de pain et d'une bouteille d'eau, afin de proposer une prestation complète et équilibrée.

La distribution se déroule dans

un temps relativement court après son ouverture. Toutefois, de nombreuses personnes se présentent bien en amont, certaines faisant la queue près de deux heures avant le début de la distribution, témoignant de l'importance de ce service.

La distribution des repas du mois d'août a par ailleurs été l'occasion de nombreux échanges avec des passants et des habitants du quartier, et même au-delà. Ces rencontres ont parfois conduit certaines personnes à franchir la porte de l'association pour s'engager à leur tour comme bénévoles, renforçant ainsi la dynamique solidaire autour de nos actions. ■

TÉMOIGNAGE Océane Grave, infirmière

Madame S., 57 ans, a participé au 1^{er} cycle de nos ateliers nutrition alimentation et n'a manqué aucun atelier. Elle est au contraire très motivée et nous remercie chaleureusement à la fin de chaque séquence. Elle dit avoir beaucoup appris et être motivée pour perdre du poids et continuer sur sa lancée. Depuis la fin du cycle, elle a perdu 16 kg. Elle marche tous les jours, 12 arrêts de tram la semaine passée au lieu de monter dedans !

En janvier, je l'accompagne à la Maison sport santé, présentée lors de l'atelier n° 3. Nous avons également distribué des ordonnance sport santé vierges à faire remplir par le médecin traitant. A partir de mars, elle va pouvoir bénéficier gratuitement d'une séance de gym douce et d'une séance d'aquagym par semaine durant 6 mois. Elle pourra bénéficier de 6 autres mois pour 15 €, suivant la tarification solidaire. Madame S. est émue et heureuse de pouvoir accéder à ces services.



Massifs nourriciers Place de la Gare

Après une première saison prometteuse en 2024, l'expérience a été confirmée et consolidée en 2025 grâce à la signature d'une convention entre la Ville de Strasbourg et l'association L'Étage. La saison 2025 s'est déroulée du 21 mai au 24 septembre.

Une salariée de l'association et 7 bénévoles se sont mobilisés tout au long de la période, jusqu'à 3 fois par semaine lors des pics d'activité estivaux.

Leur engagement a été renforcé par le soutien technique des agents municipaux du service espaces verts de la Ville de Strasbourg, présents une heure par semaine pour partager leur expertise technique et transmettre leurs savoirs.

Au fil des semaines le massif a pris forme. Les bénévoles ont assuré les plantations des plants fournis par la ville de Strasbourg, l'entretien des parcelles (désherbage, arrosage, pose de tuteurs) et les récoltes des légumes arrivés à maturité.

Le massif de la gare a accueilli une grande diversité de végétaux : fleurs, légumes et herbes aromatiques. Les récoltes ont été généreuses puisqu'un peu plus de 200 kg de concombres, choux, tomates, brocolis, courgettes, herbes aromatiques

**200 KG DE LÉGUMES ET
PLANTES AROMATIQUES
RÉCOLTÉS**

et graines de tournesol ont été récoltés. De la terre à l'assiette, en circuit très court, ces productions ont été intégrées dans les colis alimentaires distribués par notre épicerie solidaire L'Étagère et mises à disposition des familles fréquentant le tiers-lieu alimentaire La Loupiote.

Mais l'impact de cette action ne se mesure pas qu'en kilogrammes. Situé au cœur du flux quotidien du quartier Gare, ce massif nourricier attire les regards. Habitants du quartier, voyageurs pressés, curieux de passages ou simples flâneurs : nombreux sont ceux qui se sont arrêtés, intrigués par la présence de légumes en plein centre-ville et des jardiniers en herbe. Certains ont fait part de leur étonnement qui a suscité de nombreux échanges, des sourires, des encouragements, des remerciements... des mots qui nous font dire que ce massif nourricier n'a pas seulement produit des denrées alimentaires, il a créé du lien et nourrit l'âme de ceux qui en ont pris soin. ■



LA VIE ASSOCIATIVE

La Vie associative de L'Étage repose sur l'engagement des bénévoles et des volontaires en service civique, qui accompagnent les salariés dans la mise en œuvre des actions auprès des publics accueillis.

En 2025, l'association a accueilli quatre volontaires en service civique ainsi qu'une volontaire engagée dans une mission de solidarité internationale, venue du Caire (Égypte).

Les bénévoles et volontaires se sont investis aux côtés des équipes dans de nombreuses activités : accueil du public, gestion du courrier, cafétéria, distribution de colis, ateliers de français, soutien scolaire, etc. Les volontaires en service civique bénéficient d'un encadrement assuré par un tuteur référent.

La vie associative s'organise autour d'une commission dédiée, réunissant des membres du conseil d'administration et un chef de service, afin de coordonner et valoriser les actions menées, en lien avec l'ensemble des services de L'Étage.

En 2025, le service de la vie associative a également contribué à l'élaboration du nouveau projet associatif, en cours de finalisation, permettant une réflexion collective sur l'histoire, le présent et les perspectives de l'association. ■



TÉMOIGNAGE de Tomas Toth, bénévole

Pour moi, le bénévolat à L'Étage consiste avant tout à aider des personnes en difficulté.

En tant qu'élève à l'INSP (ex-ENA), cette expérience me permet de sortir des murs de l'école et d'aller sur le terrain. Il s'agit de comprendre des réalités sociales différentes, des enjeux concrets et les situations vécues par les personnes, à la fois françaises et étrangères.

Je vois L'Étage comme une association au cœur de la ville, à la fois présente dans plusieurs quartiers, avec de nombreux bénévoles et de multiples actions. À ce titre, y faire du bénévolat représente pour moi un véritable moyen de m'intégrer dans la ville.

Enfin, comme beaucoup de personnes accompagnées par l'association, en tant que Hongrois nouvellement arrivé à Strasbourg, je suis moi aussi à la recherche de liens sociaux. Je cherche à appartenir à une communauté. J'apprécie d'être appelé par mon prénom, tout comme les personnes accompagnées apprécient d'être reconnues et considérées.

L'Étage est une sorte de grande famille pour nous tous. Grâce à L'Étage, j'ai créé des contacts, j'ai trouvé un travail, et je sais qu'en cas de difficulté, je pourrais moi-même être aidé par les liens que j'ai pu y développer.



Bénévoles à L'Étage

Les bénévoles interviennent en complémentarité des salariés de l'association. Leur engagement ne vise pas à se substituer aux équipes professionnelles, mais à ouvrir la possibilité de mise en œuvre d'actions spécifiques et à apporter un appui facilitant la réalisation de certaines missions.

Dans l'ensemble des pôles de l'association, des bénévoles sont mobilisés afin de soutenir les équipes et de renforcer la capacité d'action de la structure. En 2025, plus d'une cinquantaine de bénévoles ont ainsi contribué de manière significative aux activités de l'association.

La contribution des bénévoles est essentielle, non seulement en tant qu'appui opérationnel, mais également par la dynamique qu'ils insufflent et par le regard extérieur qu'ils apportent, permettant de prendre du recul sur le quotidien des actions menées. Ils peuvent participer à la diffusion d'un discours alternatif à l'extérieur, fondé sur l'expérience vécue, en réponse aux représentations parfois véhiculées par certains médias ou discours politiques.

Les bénévoles sont reçus par le chef de service de la vie associative dans le cadre d'un entretien d'accueil. Celui-ci vise à assurer une compréhension partagée des attentes réciproques et à vérifier l'adéquation entre les missions proposées, les compétences et les motivations des bénévoles. Cette étape contribue à l'alignement des objectifs individuels avec ceux de l'association et à la garantie d'un engagement encadré, qualitatif et respectueux pour l'ensemble des parties prenantes.

Les bénévoles rejoignent l'association par différents canaux d'identification et de recrutement, incluant les réseaux personnels, les structures partenaires spécialisées, les candidatures spontanées ainsi que

l'utilisation d'un formulaire en ligne. Cette diversité des modalités de prise de contact et d'engagement illustre l'attractivité de l'association et la mobilisation de profils variés autour de ses missions et de ses valeurs.

Les bénévoles interviennent au sein de différents services de l'association, notamment dans les ASLF, la distribution de colis alimentaires, le soutien à la scolarité des enfants et des jeunes adultes, la distribution des repas au restaurant social ainsi que, ponctuellement, dans la production des repas. Leur engagement s'étend également à d'autres services en fonction des besoins identifiés.

Ils sont enfin pleinement impliqués dans la gouvernance de l'association. Les membres des instances dirigeantes, tous bénévoles, participent activement tout au long de l'année aux réunions du conseil d'administration, du bureau, des commissions de la vie associative, ainsi qu'aux différents temps de concertation et de pilotage, en lien étroit avec la direction.

Soutien à la scolarité

Chaque mercredi après-midi, les enfants, accompagnés de leurs parents, sont accueillis par les bénévoles et les volontaires en service civique pour bénéficier d'un soutien scolaire. Jusqu'en novembre 2025, ces sessions se sont tenues au 19 quai des Bateliers, puis au 6 rue du 22 novembre.

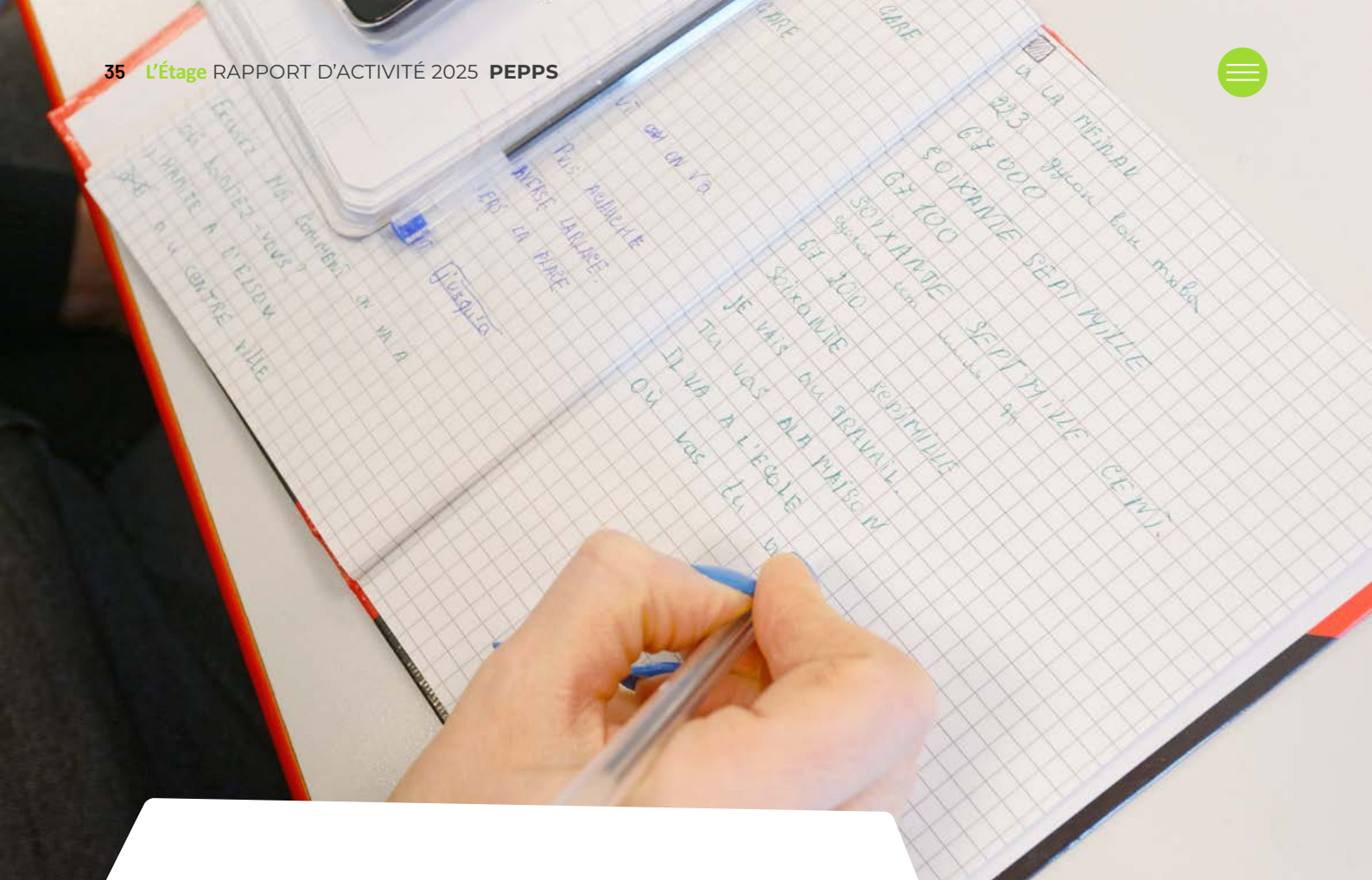
L'association propose un accompagnement scolaire qui combine soutien pédagogique et environnement solidaire, favorisant l'apprentissage collaboratif.

En 2025, une quinzaine d'enfants ont bénéficié de ce soutien scolaire au cours des mercredis après-midi. Parallèlement, des bénévoles et volontaires ont également accompagné de jeunes adultes engagés dans des parcours professionnels, tant au quai des Bateliers qu'à la Ruche.



COMMENT DEVENIR BÉNÉVOLE À L'ÉTAGE ?

Agissez avec L'Étage, devenez bénévole
Envie de donner de votre temps à une association ?
De mettre vos compétences au service d'actions concrètes ?
L'Étage recherche en permanence des bénévoles pour soutenir ses missions. Découvrez la diversité des actions portées par notre réseau de bénévoles et agissez à votre tour pour plus de solidarité !



Cours de français (ASLF)

Les Ateliers Sociaux de Langue Française (ASLF) constituent aujourd'hui une part emblématique des actions bénévoles de l'association.

Les bénévoles, épaulés par les volontaires en service civique, ont assuré la dispense des cours tout au long de l'année.

Chaque cours est dirigé par un binôme de bénévoles, ce qui permet de diversifier les approches pédagogiques et d'offrir un cadre plus enrichissant pour les participants. Des journées de tests de positionnement linguistique ont été organisées afin de permettre à chaque inscrit de bénéficier d'un entretien et de déterminer son niveau de français.

En amont du déroulement des cours, une journée de formation a été organisée pour les bénévoles par un professeur linguiste, lui-même bénévole. Cette formation a permis de présenter l'organisation des cours, les outils pédagogiques disponibles et les enjeux liés à l'accompagnement des apprenants. Elle a ainsi joué un rôle clé pour préparer les bénévoles à intervenir efficacement au sein d'un binôme et à offrir un apprentissage structuré et adapté aux besoins des participants.

EN 2025
± 100 PARTICIPANTS
AUX DIFFÉRENTS COURS



380
LOGEMENTS

PÔLE LOGEMENT HÉBERGEMENT

EN 2025
1008 PERSONNES
322 MÉNAGES :
583 ADULTES ET 425 ENFANTS
PRIS EN CHARGE DANS
LES DISPOSITIFS DU PLH.
+ 86 NOUVEAUX MÉNAGES
- 104 MÉNAGES

PLH

pole.logement@etage.fr

Le Pôle Logement et Hébergement regroupe, la sous la responsabilité d'une directrice de pôle, des dispositifs d'hébergement d'insertion et de logement accompagné. Il s'appuie sur une organisation en trois équipes : l'action sociale avec les travailleurs sociaux diplômés d'État, l'intervention sociale (aide à la réalisation de gestes de la vie quotidienne) assurée par les intervenants sociaux, et l'équipe technique. À cela s'ajoute la gestionnaire locative chargée du bon suivi et de l'optimisation du parc locatif (380 logements environ) de L'Étage.

Fin 2025, le PLH a quitté les locaux qu'il occupait depuis 2023 au 7 rue Saint-Michel. Les entretiens sont désormais réalisés au 6 rue du 22 novembre, dans des espaces mis à disposition par la Ville de Strasbourg. Ces nouveaux espaces offrent des conditions plus adaptées à la conduite d'entretiens individuels et renforcent la qualité de l'accompagnement proposé.



HÉBERGEMENT D'INSERTION

Les places de Stabilisation

Ces places s'adressent à des personnes isolées en situation de grande précarité, majoritairement issues de la rue et d'hébergements d'urgence, et leur offre un cadre sécurisant permettant une stabilisation de leur situation dans la durée.

**22 MÉNAGES, SOIT
40 PERSONNES
11 743 NUITÉES
110 % DE TAUX D'OCCUPATION
26 ADULTES, MAJORITAIREMENT
DES FEMMES,
14 ENFANTS, PRÈS DE LA MOITIÉ
DE LA PETITE ENFANCE (0-6 ANS).**

L'accompagnement socio-éducatif proposé vise en priorité l'accès aux droits, le suivi administratif, la prise en compte des questions de santé, notamment de santé mentale, la réappropriation de l'espace-temps et des repères du quotidien. Le rythme d'accompagnement est adapté aux capacités et aux besoins de chacun, dans une logique de réduction des risques et de reconstruction progressive de l'autonomie. Les places de stabilisation constituent ainsi un sas entre l'urgence et des dispositifs plus autonomes.

En 2025, trois sorties ont été réalisées. Un accompagnement de plusieurs années (durée moyenne de séjour de 4 ans) reposant sur l'évaluation des capacités et la mobilisation progressive des personnes a fait émerger un projet réaliste et adapté, aboutissant pour deux personnes à l'entrée en Résidence Sociale. Une personne a quitté le dispositif pour un retour dans son pays d'origine.

Toutes les personnes accueillies en 2025 étaient préalablement prises en charge au sein de structures d'hébergement d'urgence, notamment au sein de dispositifs de mise à l'abri destinés aux femmes victimes de violences. ■

Le CHRS

Les parcours des bénéficiaires sont marqués par l'isolement, des ruptures résidentielles ou professionnelles et des difficultés d'insertion.

**10 PLACES
EN 2025 :
13 PERSONNES
38,5 % DE
FEMMES**

Un tiers des ménages accompagnés sont des familles, toutes monoparentales, mettant en évidence des situations souvent marquées par l'isolement, la charge éducative exclusive des enfants et des fragilités

socio-économiques importantes.

Les parcours d'insertion s'inscrivent dans des temporalités longues. Pour de nombreuses personnes, la priorité reste la sécurisation du cadre de vie et du quotidien avant toute insertion professionnelle effective. L'accompagnement social vise ainsi, dans un premier temps, l'accès et le maintien dans les droits, la sécurisation

de la situation administrative et la levée des freins périphériques à l'emploi (santé, garde d'enfants, mobilité). Dès que les conditions le permettent, un travail est engagé autour de l'orientation vers des dispositifs d'insertion sociale et professionnelle, en lien avec les partenaires du territoire, tels que les ateliers de remobilisation d'Entraide ou AAVA de la Cité Relais et les entreprises d'insertion. ■



FRAGILITÉS DES PARCOURS ET DÉFIS DES DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT

Les parcours des personnes prises en charge, en CHRS et sur les places de stabilisation, restent marqués par une fragilité, rendant parfois difficile l'adhésion au cadre et aux objectifs des dispositifs.

Cette année, deux exclusions pour non-respect du contrat de séjour ont été prononcées et deux personnes nous ont quitté volontairement, illustrant les limites des dispositifs face à certaines problématiques complexes, telles que les addictions, le refus de soin en santé mentale, ou la difficulté à s'extraire d'environnement préjudiciable.

Face à ces limites, l'équipe s'inscrit dans une démarche de réflexion continue, fondée sur l'analyse des situations, les échanges en équipe et la mobilisation du réseau partenarial (SIAO 67, SPOC, EPSAN, action logement, entreprise d'insertion). Ces situations ont donné lieu à un travail visant à limiter les ruptures de parcours et à identifier, en amont, des modalités de maintien ou de réorientation plus adaptées.

7 ACTIONS COLLECTIVES
22 PARTICIPANTS

163 CONSULTATIONS
DE PSYCHOLOGIE

LES ACTIONS COLLECTIVES

Ces actions ont été menées en partenariat avec la ludothèque de la Meinau, gérée par l'association « Je joue, je vis » avec une dynamique conviviale centrée sur la thématique du jeu.

Ces temps collectifs ont renforcé la participation des résidents, favorisé le lien social et facilité la découverte de nouveaux espaces ressources.

Le choix des activités résulte des échanges et d'une co-construction entre les résidents. Deux sessions de découverte de la ludothèque ont permis de sélectionner de grands jeux collectifs ensuite empruntés pour deux actions : l'une en intérieur au mois de janvier, et l'autre en extérieur dans un parc durant l'été. Une session de jeux s'est organisée directement à la ludothèque, animée

par une professionnelle de la structure et une activité pétanque, proposée comme temps de détente et accessible à tous. Par ailleurs, une sortie au jardin botanique a été organisée au début de l'été, à l'initiative d'un résident souhaitant faire découvrir ce lieu au groupe, renforçant ainsi l'ouverture culturelle et la valorisation des initiatives individuelles. ■

LE SOUTIEN DU DISPOSITIF CSPP

Dans le cadre de la Cellule de Soutien Psy aux Partenaires, L'Étage et ARSEA ont signé une convention de mise à disposition d'un psychologue. Ce professionnel intervient un jour par semaine auprès des personnes accueillies en CHRS et sur les places de stabilisation.

Dans une démarche d'aller-vers, un soutien psychologique favorisant l'accès aux soins et la stabilisation des situations a été proposé à 25 résidents. Par ailleurs, le psychologue a participé à 6 actions collectives lui permettant de rencontrer plus largement le public et de se présenter dans un cadre informel.

Ce professionnel apporte également, un appui clinique aux travailleurs sociaux à travers l'analyse des situations complexes aidant à l'ajustement des accompagnements, soit lors de temps d'échange individuel ou en réunion d'équipe. Son intervention facilite l'orientation et la coordination avec les acteurs du champ de la santé mentale. Il est pleinement intégré à l'équipe sur ses temps de présence. ■



HÉBERGEMENT DES FAMILLES

La transformation des places familles initiée en 2021 se poursuit en 2025, avec une baisse significative des places pour familles en situation administrative complexe au profit des places Tremplin et SAS. Les familles hébergées ont reçu une proposition d'orientation vers ces places.

**EN 2025.
- 109 PERSONNES**

**82 ONT ACCEPTÉ
UNE ORIENTATION
VERS LES PLACES
TREMPLINS ET
SAS,
11 ONT ACCÉDÉ
À UN LOGEMENT
SOCIAL,
4 SONT ENTRÉES
DANS UN DISPO-
SITIF DE LOGEMENT
ACCOMPAGNÉ,
5 SONT PARTIS
VOLONTAIREMENT**

Les mineurs représentent 41% des personnes hébergées. L'accompagnement des enfants est donc un des principaux axes de prise en charge de ces ménages. Depuis plusieurs années, des pratiques ont été développées concernant le soutien à la parentalité. Des partenariats ont été établis avec des établissements scolaires, des centres sociaux culturels, des CMPP ainsi que des structures d'éducation spécialisée et d'enseignement adapté. Pour les jeunes atteignant la majorité, l'équipe accompagne la recherche de formations et d'apprentissages. Les travailleurs sociaux collaborent avec les missions locales et les établissements scolaires afin de prévenir les ruptures de parcours.

Les parents et enfants peuvent accéder à des activités de loisirs par le biais d'inscriptions auprès des associations sportives ou des centres sociaux culturels, et en centre de loisirs sans hébergement durant les vacances scolaires. Des aides financières sont sollicitées auprès de la

Collectivité Européenne d'Alsace et des bourses sportives de la Ville de Strasbourg. Cette année, le soutien de la CAF a permis l'organisation du départ de 40 enfants en colonie de vacances.

Les parents sont encouragés à fréquenter les LAEP et accompagnés vers les structures d'accueil de la petite enfance, parfois avec une prise en charge partielle ou totale du financement.

Les problématiques de santé sont particulièrement prégnantes au sein de la population accompagnée, tant chez les adultes que chez les enfants. Les parcours de vie, la précarité liée à l'exil et l'incertitude de l'avenir génèrent des difficultés psychiques pouvant compliquer l'accompagnement. Par ailleurs, certaines pathologies somatiques créent un besoin de soins impactant l'organisation familiale. La prise en charge des questions de santé est complexifiée par un accès difficile aux soins et aux traitements, situation accentuée pour les bénéficiaires de l'AME. ■



Les places d'hébergement de l'Eurométropole de Strasbourg

LA CHALOUBE

La Chaloupe est un dispositif de mise à l'abri destiné aux jeunes femmes enceintes, sans logement ni hébergement stable. Financée par la Ville de Strasbourg, elle permet un accueil rapide, à partir de situations repérées et orientées par le réseau périnatalité, auquel L'Étage contribue depuis sa création.

3 FEMMES ET LEURS BÉBÉS EN 2025

Ce fonctionnement partenarial vise à prévenir les ruptures de parcours dans des contextes de forte vulnérabilité sociale, résidentielle ou d'isolement, tout en sécurisant le lien mère-enfant pendant la grossesse et les premiers mois de vie du bébé.

En 2025, une jeune femme enceinte de cinq mois a intégré le dispositif. Au total, trois femmes et leur jeune enfant ont bénéficié de cette mise à l'abri au cours de l'année.

Cette période autour de la naissance constitue également un temps d'évaluation de la situation et d'amorçage d'un accompagnement social, indispensable pour construire les perspectives d'orientation et de sortie. Au cours de leur prise en charge, deux femmes ont pu sécuriser leur situation administrative et financière (obtention d'un titre de séjour, ouverture de droits), leur permettant d'accéder à des ressources et d'envisager un projet de relogement. Une femme et son bébé ont ainsi accédé à un logement social. ■

LES PLACES FAMILLES ET ISOLÉES

Créées par l'Eurométropole de Strasbourg en 2021, elles sont sur le territoire l'une des dernières solutions de mise à l'abri pour les familles en situation administrative complexe. Elles rendent possible un accueil inconditionnel pour les personnes les plus vulnérables. En 2025, la ville de Strasbourg a décidé de dédier les places vacantes à l'hébergement de familles dont les enfants sont scolarisés dans des écoles primaires et maternelles de la Ville.

Le bilan 2025 des sorties est positif : 19 personnes ont accédé à un logement autonome, dont 18 par un glissement de bail. Nous saluons avec reconnaissance l'engagement et la confiance d'un propriétaire qui a accepté le glissement du bail d'une maison dans le parc privé sur la commune d'Oberhausbergen au profit d'une famille de 12 personnes. Deux personnes ont quitté le dispositif pour construire leur projet de vie en dehors de la cellule familiale.

Trois familles avec enfants ont intégré le dispositif (soit 11 personnes). Elles étaient auparavant hébergées dans le cadre d'un dispositif citoyen porté par une association caritative, ou vivaient à la rue. Cette situation illustre le rôle de réponse d'urgence et de protection assuré par le dispositif.

Sur l'année 2025, les situations administratives des adultes sont diverses : 37,5 % dis-

106 BÉNÉFICIAIRES (48 % D'ENFANTS) EN 2025

posent d'une carte de séjour ou d'une carte de résident, 11,7 % d'une autorisation provisoire de séjour (APS) et 6 % d'une carte nationale d'identité française. D'autres sont engagés dans une démarche de régularisation ou n'ont pas encore initié de procédure. L'accompagnement, global, s'ajuste à chaque situation et conditionne les marges de manœuvre possibles. Lorsque le statut le permet, un accompagnement vers l'insertion professionnelle est proposé et un projet résidentiel ou de sortie peut être envisagé. Pour l'ensemble des personnes accueillies, l'équipe veille également au soutien à la parentalité, à l'accès aux soins, à la participation aux cours de français et à l'ouverture à une vie sociale et culturelle. ■



TÉMOIGNAGE de Pauline Bieber

J'ai accompagné la famille Salah Mohamed, composée de deux adultes et de dix enfants. La famille a vécu un parcours marqué par l'exil et une grande précarité. Le couple a quitté la Somalie en raison de la guerre, fuyant la violence et l'insécurité pour chercher un refuge et un avenir plus sûr pour leurs enfants. À leur arrivée en France, ils se sont retrouvés à la rue, sans logement ni solution d'hébergement. Cette absence d'ancrage a été une période difficile, où chaque journée était une incertitude et chaque nuit un défi, particulièrement pour les enfants.

C'est dans cette situation de grande vulnérabilité qu'ils ont été orientés sur les places d'hébergement de l'Eurométropole : première étape vers une stabilisation progressive. Ce dispositif leur a permis de répondre aux besoins les plus urgents, mais aussi de reconstruire un cadre de vie sécurisant : démarches administratives, accès aux droits, repères du quotidien, soutien moral pour l'ensemble de la famille. Peu à peu, un premier socle de stabilité s'est mis en place. Grâce aux efforts

fournis par la famille et aux progrès observés, nous avons pu répondre à une opportunité immobilière proposée par un propriétaire privé : la location d'une maison à Oberhausbergen. La famille a pu quitter un logement au cœur de Haute-pierre pour intégrer une maison de deux étages avec jardin.

Ce déménagement leur a offert un cadre de vie plus autonome, tout en maintenant un soutien régulier pour consolider les acquis développés. Les parents ont pu renforcer leurs compétences dans la gestion du logement, mieux comprendre les attentes de la vie locative en France. Parallèlement, l'accompagnement a également permis au père de famille de trouver un emploi stable dans lequel il s'épanouit pleinement, renforçant ainsi l'autonomie et la confiance de toute la famille. Au fil du temps, la famille a montré une capacité d'adaptation remarquable et une volonté constante de progresser.

Dès le début de leur prise en charge, notre association a assuré un accompagnement étroit : rendez-vous réguliers

au bureau pour lever les obstacles administratifs, visites mensuelles au domicile pour soutenir la bonne gestion du logement et les sensibiliser aux règles locatives. Pas à pas, la famille a consolidé ses repères et gagné en autonomie. Leur rigueur a été constante : loyers réglés à temps, logement maintenu avec soin, implication réelle et durable dans leurs démarches.

Cette trajectoire ascendante n'aurait pas été possible sans la confiance d'un propriétaire engagé. Ce dernier a accepté de faire glisser le bail au nom de la famille, malgré les appréhensions que peuvent susciter la taille du foyer, le statut administratif ou les différences culturelles. Son geste de solidarité a offert à cette famille le plus beau des cadeaux : la confiance, la sécurité et la possibilité de construire un chez-soi. Le 1^{er} juillet 2025, le bail a officiellement glissé au nom de la famille. Derrière cet acte administratif se cache une avancée immense : l'accès à une stabilité durable, la reconnaissance d'un chemin parcouru avec courage et l'ouverture vers un avenir enfin plus serein.



La réduction des nuitées hôtelières

LES PLACES TREMPLIN

En 2025, il a été élargi à d'autres situations de régularisation, permettant d'accueillir un public plus diversifié tout en maintenant un accompagnement adapté aux enjeux d'intégration. Ces places proposent un hébergement temporaire et un accompagnement social renforcé, à destination des ménages régularisés ou réfugiés.

Le dispositif est exclusivement dédié aux familles, avec un équilibre global entre le nombre d'adultes et d'enfants. En 2025, cinq naissances ont été enregistrées, mettant en lumière, dans les accompagnements, le suivi des parcours de santé pendant la grossesse et le soutien à la parentalité pour ces jeunes familles. L'accompagnement social, principalement ciblé sur l'insertion professionnelle, associé au renforcement des partenariats (notamment avec France Travail et le CIDFF), a porté ses fruits : alors que 9 % des adultes étaient en emploi à leur entrée dans le dispositif, cette proportion atteint 30,5 % en fin d'année, témoignant d'une progression notable. Cependant, plusieurs freins continuent de ralentir l'insertion et l'accès à l'autonomie d'une partie des ménages, compromettant

Créé en 2024 dans l'objectif de réduire le recours aux nuitées hôtelières, le dispositif visait initialement les personnes réfugiées ou titulaires d'une protection internationale (BPI).

parfois leur projet de sortie. De nombreuses familles disposent de faibles revenus, souvent issus de minima sociaux (AAH, RSA, prestations familiales, retraites). Cette fragilité économique limite les perspectives d'autonomie résidentielle et l'accès au logement.

Par ailleurs, un nombre significatif de ménages présente des problématiques de santé ou des situations de handicap, touchant aussi bien des adultes que des enfants. Ces situations complexifient les parcours et nécessitent un accompagnement renforcé, mobilisant en parallèle des partenaires médicaux et médico sociaux.

Plusieurs ménages sont arrivés sur le territoire métropolitain moins d'un an avant leur entrée dans le dispositif, après un passage par Cayenne, et ne maîtrisaient pas le français à leur arrivée. La majorité a suivi le parcours OFII, notamment les cours de français. Toutefois, cette formation, bien qu'essentielle, ne suffit pas toujours à permettre une insertion professionnelle rapide et les difficultés de maîtrise de la langue française demeurent un frein majeur à l'accès à l'emploi.

Le travail d'accompagnement vers l'accès au logement, second axe majeur de l'intervention sociale au sein du dispositif, a permis en 2025 à quatre ménages d'accéder à un logement social. Cette dynamique repose sur une connaissance fine des situations, la constitution et la complétude des demandes de logement social, ainsi qu'une instruction rigoureuse des dossiers dans le cadre de l'Accord Collectif Départemental (ACD). L'accès au logement demeure toutefois un processus complexe et très personnel, souvent influencé par les représentations que les personnes se font du logement (liées à leur culture d'origine, à leur parcours et à leurs expériences précédentes). Ces perceptions peuvent freiner la capacité à se projeter dans une solution réaliste et conforme aux offres disponibles.

Dans certains cas, malgré un travail soutenu auprès des familles pour favoriser une projection adaptée et sécuriser l'entrée dans le logement, un refus de proposition peut survenir. En 2025, une situation de ce type a conduit à une fin de prise en charge. ■



LES PLACES SAS

En 2025, parallèlement à la réduction des places d'hébergement dédiées aux familles, les services de l'État ont mis en place le dispositif SAS. Il s'agit de places d'hébergement d'urgence destinées aux familles en situation administrative irrégulière ou en statut mixte, dont la situation doit être réexaminée par la préfecture.

60 PLACES

Le SAS vise à offrir un temps d'évaluation et de décision par les services préfectoraux. En cas de décision négative, les familles sont orientées vers un Centre de Préparation au Retour (CPAR), dispositif dédié à l'accompagnement au départ du territoire.

Dans ce contexte de réorganisation des dispositifs d'hébergement, 60 places ont été créées à L'Étage. Une partie est occupée par des familles précédemment prises en charge dans le DHF (22 personnes) ; les autres le sont par des ménages auparavant hébergés à l'hôtel, contribuant ainsi à réduire la pression sur le dispositif hôtelier.

Le passage du DHF vers les places SAS a permis aux ménages concernés de se maintenir dans le même logement et de prolonger l'accompagnement social et juridique. Il a également

garanti la continuité de l'accès aux colis alimentaires ainsi qu'à la domiciliation postale.

Sept nouveaux ménages ont été orientés par le SIAO 67. Ces familles étaient auparavant mises à l'abri à l'hôtel ou en résidence hôtelière par le pôle Veille sociale du SIAO 67, sans bénéficier d'accompagnement social, et dépendaient exclusivement des associations caritatives. Accueillis entre juin et novembre 2025, ces ménages sont majoritairement des familles avec des enfants de tout âge.

Les situations administratives des ménages accueillis sont très hétérogènes : demandes de régularisation en cours, absence de démarche engagée, situations faisant l'objet d'une OQTF ou, à l'inverse, personnes déjà régularisées.

LES PLACES FVV – URGENCE

Ouvertes en 2024, ces deux places d'hébergement spécialisées ont pour mission de mettre à l'abri des femmes victimes de violences conjugales ou intrafamiliales, en leur offrant un cadre sécurisé et adapté à leur situation.

**EN 2025,
4 FEMMES VICTIMES DE
VIOLENCE ACCUEILLIES**

Le dispositif permet d'accueillir des femmes isolées ou accompagnées d'un enfant ; toutefois, depuis son ouverture, l'ensemble des orientations concerne exclusivement des femmes seules.

En 2025, quatre femmes victimes de violences ont été hébergées, bénéficiant d'un environnement protégé et d'un accompagnement social renforcé, favorisant la mise à distance des violences et le travail de reconstruction.

Toutes les femmes accueillies en 2025 étaient en situation administrative régulière et disposaient de ressources financières, éléments qui ont contribué à un retour plus rapide vers l'autonomie.

À leur arrivée, deux femmes occupaient déjà un emploi, qu'elles ont réussi à maintenir tout au long

de leur hébergement, malgré des difficultés importantes telles que l'éloignement géographique ou une fragilité psychologique accrue liée aux violences subies. Leur capacité à préserver ce lien à l'emploi témoigne à la fois de leur résilience et de l'importance d'un accompagnement soutenant.

Les sorties enregistrées au cours de l'année sont exclusivement volontaires : l'une des femmes a rejoint un proche dans un cadre jugé sécurisant, tandis qu'une autre est retournée vivre avec son conjoint, un choix complexe mais inscrit dans son parcours personnel.

Ces trajectoires rappellent la nécessité d'un accompagnement individualisé, respectueux du rythme et des décisions de chaque femme.

LOGEMENT ACCOMPAGNÉ

Iobel

Ce dispositif d'intermédiation locative locale, mis en place par L'Étage depuis 2010, repose sur la mobilisation de petits logements du parc privé que l'association gère et met à disposition de personnes principalement isolées prêtes à quitter un hébergement d'insertion.

45 BÉNÉFICIAIRES EN 2025

Ces personnes ne disposent pas encore de toutes les garanties nécessaires pour accéder directement à un logement autonome. L'accompagnement social a pour objectif de faciliter l'apprentissage du rôle de locataire, la gestion budgétaire adaptée, le maintien des droits ainsi que l'appropriation progressive des responsabilités liées au statut de locataire. Il comprend des visites régulières à domicile et des entretiens individuels réalisés par un travailleur social. Cet accompagnement personnalisé permet aux ménages d'acquiescer progressivement plus d'autonomie et d'évaluer la possibilité d'un glissement de bail, ou plus fréquemment d'une orientation vers le parc social.

Après quinze années d'existence, ce dispositif a prouvé sa pertinence. Il répond à un double enjeu : fluidifier les parcours post-hébergement et proposer une solution réaliste dans un contexte de tension sur le marché locatif. En 2025, trente-deux

orientations ont été réalisées par le SIAO : onze personnes ont accédé à un logement, quatre étaient encore en prospection en fin d'année et dix-sept ont quitté le dispositif à la phase d'admission, mettant en évidence un décalage entre les profils orientés et les critères d'intégration. Les motifs de sortie concernent principalement la non-adhésion aux conditions contractuelles, des propositions de logement reçues avant l'entrée, ou des difficultés budgétaires, administratives ou de santé.

Au total, quarante-cinq personnes ont bénéficié d'un logement IOBEL en 2025 ; vingt-sept sont sorties du dispositif au cours de l'année, dont près de 78 % vers un logement autonome, majoritairement dans le parc social. Deux personnes ont signé un bail dans le parc privé. L'année s'est clôturée avec dix-huit ménages et une vacance notable des studios et T1 disponibles. Ces résultats témoignent de l'utilité du dispositif, tout en soulignant ses limites actuelles pour atteindre pleinement le public cible, compte tenu des tensions sur les places d'hébergement et de la fragilisation des parcours résidentiels. ■

Logements d'insertion

Le Fonds de Solidarité Logement (FSL) de l'Eurométropole finance un accompagnement social lié au logement ainsi qu'une aide à la gestion locative pour vingt logements d'insertion.

En 2025, seize ménages ont bénéficié d'un accompagnement « dans et vers le logement ». Huit nouveaux ménages ont intégré le dispositif, tandis que sept autres en sont sortis après avoir signé un bail dans le parc social.

Ainsi, 100 % des sorties ont abouti à un accès à un logement autonome. Les logements d'insertion proposés par L'Étage constituent une solution locative de transition, facilitant la fluidité des dispositifs d'hébergement et l'orientation des personnes quittant les structures d'accueil.

En 2025, les familles ayant intégré un logement d'insertion étaient auparavant prises en charge dans le cadre de places dédiées aux ressortissants ukrainiens. Arrivées en 2022 dans un contexte de conflit armé, ces familles ont progressivement établi de nouveaux repères et reconstruit leur vie en France. Avec la prolongation du conflit, certaines ont tout perdu. Elles ont sollicité et obtenu le statut de protection en France, ouvrant la voie à une insertion durable.

Dans le cadre de leur situation locative réelle, les ménages bénéficient d'un accompagnement personnalisé portant notamment sur la gestion budgétaire, la compréhension des droits et devoirs du locataire, et l'appropriation des bonnes pratiques d'occupation du logement. ■

**16 MÉNAGES EN 2025
100 % DES SORTIES
VERS UN LOGEMENT
AUTONOME**



Intermédiation locative État – Familles

L'année a commencé avec un déficit d'occupation résultant des difficultés rencontrées en 2024. Afin de prévenir une prolongation de la sous-occupation et en concertation avec la DDETS, les places vacantes ont été attribuées à des familles sortant du dispositif Ukraine géré par L'Étage. Vingt personnes ont ainsi intégré le dispositif à ce titre.

Tous les ménages accueillis au cours de cette période avaient précédemment bénéficié d'un dispositif d'hébergement, assurant ainsi la continuité de leur parcours et la sécurisation de leur situation.

L'intervention des travailleurs sociaux porte principalement sur l'accompagnement budgétaire, la compréhension des droits et obligations du locataire, ainsi que sur l'appropriation progressive des responsabilités liées à la location. La mise en situation réelle et l'accompagnement individualisé permettent de consolider les acquis préalables à l'accès à un logement autonome.

La moitié des ménages entrants en 2025 ont quitté le dispositif au cours de l'année. Ceux-ci étaient présents depuis moins de vingt-quatre mois et leur composition ne dépassait pas quatre personnes, conditions favorables à une prise en charge plus rapide.

À l'inverse, les ménages installés depuis plus de vingt-quatre mois présentent des problématiques multiples nécessitant un accompagnement renforcé : problèmes

EN 2025.
110 PLACES D'INTER-
MÉDIATION LOCATIVE
POUR LES FAMILLES
119 PERSONNES
26 MÉNAGES

de santé ou handicap, mesures de protection de l'enfance, fragilités budgétaires importantes ou faibles revenus limitant l'accès au parc privé. Lorsque ces difficultés sont associées à une grande taille familiale, la recherche de logement s'avère davantage complexe, prolongeant alors la durée de séjour au sein du dispositif. ■



Les couloirs humanitaires

Famille Al Oush arrivée à Valdahon en mars 2025. Originaire de Syrie, la famille était au Liban depuis plusieurs années en attente de la délivrance d'un visa.

Certaines tragédies font évoluer les pratiques et ouvrent la voie à de nouvelles solidarités. C'est à la suite de drames en Méditerranée qu'a émergé, en France, la mise en place des couloirs humanitaires : un dispositif offrant une alternative légale, sûre et encadrée aux traversées clandestines avec la mise en place des couloirs humanitaires.

Trois protocoles d'accueil ont été signés entre la Fédération de l'Entraide Protestante (FEP), la Fédération Protestante de France et le gouvernement français. En 2017, le premier accord prévoyait l'accueil de 500 personnes sur le territoire national. Le second protocole, conclu en 2021, a ajouté 300 places supplémentaires. Le dernier protocole, signé en 2025 avec le ministère de l'intérieur, organise l'accueil sur le territoire français de 111 personnes sur les trois prochaines années.

Le cœur du dispositif repose sur un principe simple mais essentiel : un accueil citoyen, sans subvention directe de l'État, animé par des collectifs locaux ou des associations engagées. Ces

collectifs et associations jouent un rôle central : ils assurent l'hébergement, soutiennent les démarches administratives, organisent des cours de français, facilitent l'accès aux soins et à l'éducation, proposent des activités culturelles... et surtout, offrent un cadre chaleureux et humain pour faciliter l'intégration jusqu'à ce que les familles accueillies puissent accéder à leur propre logement.

Depuis 2017, L'Étage est pleinement engagé aux côtés de la FEP en tant qu'acteur local. Notre mission consiste à accompagner les familles accueillies et à soutenir les collectifs citoyens mobilisés. Sur la région Grand Est, une centaine de personnes ont ainsi été accueillies depuis 2017, notamment à Haguenau, Wissembourg, Wangen, Dahlenheim, Gries et Strasbourg. Concrètement, nous apportons un soutien aux collectifs qui en ont besoin : conseil, ouverture de droits, accompagnement juridique, orientation vers les services compétents... Au besoin nous faisons le lien entre les familles accueillies et les structures ou partenaires locaux pour favoriser une intégration réussie et durable. Nous intervenons à la demande des collectifs et sommes en lien régulier avec leurs représentants. Sur demande du collectif un travailleur social de l'association

peut intervenir directement auprès des personnes accueillies. Chaque collectif est différent, certains sont devenus des experts !

En 2025, 4 familles représentant 17 personnes étaient accompagnées par des collectifs citoyens sur la Région Grand Est. Au mois de mars, une dame et ses 5 enfants ont été accueillis par un collectif de Valdahon. Après avoir passée plusieurs années au Liban, cette famille Syrienne s'est rapidement vu octroyer le statut de réfugié par l'OFPRA. Il s'agit maintenant d'accompagner la famille dans son autonomie et la construction de sa vie en France. Une dame et son fils hébergés par le collectif ARDAH de Haguenau ont pu accéder à leur propre logement après deux ans et demi d'accompagnement et de soutien. Mais les liens créés entre les collectifs et les familles sont forts, bien souvent ils perdurent après la sortie du dispositif.

De nombreuses familles, principalement originaire d'Irak, de Syrie et de Palestine, sont toujours présentes dans des camps au Liban. Identifiées comme particulièrement vulnérables, elles sont éligibles à l'octroi de visas pour arriver en France dans le cadre des couloirs humanitaires. Il manque néanmoins de logements et de collectifs d'accueil pour permettre leur arrivée. ■



**EN 2025.
90 PARTICIPANTS
À DES ACTIONS
2000 HEURES
DE BÉNÉVOLAT**

La participation : un levier d'engagement et de pouvoir d'agir

Tout au long de l'année, nous avons pu compter sur l'engagement précieux de nombreuses personnes accompagnées au sein du Pôle logement hébergement.

Leur participation active aux actions de L'Étage témoigne de leur volonté de contribuer, de s'impliquer. Nous restons convaincus que le pouvoir d'agir, individuel et collectif, constitue un levier essentiel pour restaurer la dignité et la fierté de celles et ceux qui vivent des situations de fragilité.

Nous avons déjà évoqué l'investissement des bénéficiaires dans le fonctionnement de l'Étagère et du massif nourricier de la gare, mais ils se sont investis dans d'autres actions ponctuelles. ■

**EN 2025.
13 BÉNÉVOLES
300 HEURES**



VESTI'MICH

Vesti'Mich est un petit vestiaire destiné exclusivement aux personnes hébergées par l'association.

Le projet est né de différents constats :

- Un manque de vêtements dans les différents vestiaires de L'EMS.
- Des orientations payantes et limitées.
- Un besoin accru de vêture pour les familles sans ressources.

Mais au-delà de ces constats, il y avait une volonté de créer un lieu de rencontre et de partage pour des personnes souvent sans emploi et isolées.

Le projet, élaboré par trois salariées et des bénéficiaires du Pôle, a permis de créer des outils pour structurer le vestiaire. Celui-ci ouvre deux fois par mois et repose sur des dons issus des salariés, de leur entourage et du partenariat avec « Le refuge » de Wangen. En 2025, 13 bénévoles, dont 6 réguliers, ont consacré 300 heures au vestiaire, qui organise aussi des réunions bi-mensuelles pour coordonner ses activités et améliorer son fonctionnement. ■



LES ATELIERS COUTURE

Les ateliers couture organisés au sein de l'association ont regroupé tout au long de l'année un groupe de trois participantes se réunissant chaque semaine.

L'association assure la collecte ainsi que la mise à disposition du matériel et des textiles nécessaires. Les membres bénéficient d'une autonomie dans le choix de leurs projets, qui incluent régulièrement la confection d'articles fonctionnels (taies d'oreillers, maniques) ou destinés aux enfants (trousses scolaires, chouchous).

Certaines participantes manifestent un intérêt pour l'acquisition et le développement de compétences, tandis que d'autres souhaitent partager leur savoir-faire. Pour certaines, la couture constitue une formation professionnelle acquise dans leur pays d'origine, ce qui se traduit par un haut niveau de compétence.

Ce savoir-faire a permis la réalisation de trousses de toilette, marque-pages, sacs, chouchous et protège-livres, ensuite commercialisés lors du Village du Partage. ■

TÉMOIGNAGE d'Anahit Alaverdyan participante de l'atelier

L'atelier couture me permet de pratiquer mon ancien travail, ce qui est important pour moi pour ne pas oublier mon savoir faire. J'aime beaucoup retrouver les autres participantes avec qui je peux pratiquer mon français. L'atelier me valorise et cela me fait plaisir d'apporter mes compétences à L'Étage.

Par exemple, j'ai créé des tabliers qui servent aujourd'hui pour les ateliers cuisines de l'école alimentaire. Mes journées sont bien chargées mais je trouve toujours du temps pour participer.



1539 €
POUR L'AIDE
ALIMENTAIRE

L'ÉTAGE AU VILLAGE DU PARTAGE

La Ville de Strasbourg nous a permis de prendre part au Village du Partage. Ainsi, les 15, 16 et 17 décembre 2025, L'Étage était installé dans un chalet au pied du grand sapin sur la place Kleber.

Différentes personnes accompagnées par les dispositifs du PLH, épaulées par des salariés et des membres du conseil d'administration, se sont succédé pour présenter les activités de l'association et vendre les réalisations issues des ateliers menés tout au long de l'année, ainsi que des créations conçues par des personnes accompagnées ou des bénévoles : bredeles, confitures, bougies, magnets fabriqués par les enfants, pièces de couture, objets au

crochet, peluches en laine, bijoux en résine, etc. Environ quinze personnes accompagnées se sont investies pendant ces trois jours, bravant le froid avec enthousiasme et générosité. L'esprit de Noël était bien présent. De nombreux échanges enrichissants et rencontres inattendues ont marqué cette mobilisation. Les recettes, s'élevant à 1539 euros, seront dédiées aux actions d'aide alimentaire en faveur des personnes accompagnées.

LE DÉMÉNAGEMENT DE LA RUE SAINT MICHEL

En quelques jours, nous avons vidé les espaces consacrés à l'Étagère et aux entretiens sociaux.

Les 400 mètres carrés de ces locaux étaient pleinement utilisés. Afin de respecter nos engagements envers le propriétaire et de ne pas pénaliser le public par une fermeture prolongée, le déménagement a été orchestré en

un temps record : en une seule journée, trois quarts des locaux ont été vidés.

Cette performance remarquable a été rendue possible grâce à dix messieurs et trois dames accompagnées. Tous ont répondu présent sans hésiter.

Cette équipe improvisée, travaillant avec l'équipe technique de l'association, a fait preuve d'une efficacité impressionnante : dès le lendemain du déménagement, les nouveaux locaux étaient aménagés, rangés et prêts à accueillir le public. ■



PARTICIPATION AU CONSEIL DE VIE SOCIALE (CVS)

**6 SÉANCES EN 2025
8 PERSONNES
EN MOYENNE**

« La Place des idées » représente le CVS du Pôle Logement Hébergement. Ce lieu propose aux personnes hébergées un espace permettant de s'informer, d'échanger, de partager et de formuler des propositions, constituant ainsi une véritable opportunité d'action concrète.

Cet endroit, conçu pour favoriser la prise de parole et l'écoute, a suscité l'intérêt de nouveaux

participants, mais il rencontre des difficultés pour stabiliser son équipe. Cette instabilité s'explique en partie par le départ de certains membres engagés depuis 2024 après leur sortie du dispositif d'hébergement au cours de l'année.

Aucun projet majeur n'a vu le jour en 2025, toutefois plusieurs idées restent à concrétiser. ■



**LE 28 NOVEMBRE 2025
2083 KG DE MARCHANDISES COLLECTÉES**

COLLECTE NATIONALE DE LA BANQUE ALIMENTAIRE DU BAS -RHIN

L'Étage a participé à la collecte de la Banque Alimentaire du Bas-Rhin dans deux supermarchés le 28 novembre 2025.

Des bénéficiaires ont distribué des tracts et recueilli les dons, ce qui a amélioré la visibilité et la réussite de l'action. 1201 kg de marchandises ont été récoltés à Auchan rue de Kintzheim et 882 kg à Express rue des bouchers.

LA GESTION LOCATIVE

Depuis mars 2025, Neslihan Boyraz gère la mission de gestion locative, prenant en charge l'ensemble du parc locatif et les bâtiments professionnels de l'association, tant sur le plan technique que locatif.

Depuis cette date, le poste est rattaché au PLH, permettant une collaboration directe avec la direction de pôle. Ce changement organisationnel a favorisé une meilleure fluidité dans le suivi des dossiers, une réactivité accrue pour traiter les demandes et prendre des décisions, ainsi qu'un renforcement des relations avec propriétaires et entreprises.

La gestion locative représente un enjeu clé pour l'association, influençant l'ensemble des activités du PLH et une partie de celles de la Plage. Il est essentiel de disposer de logements disponibles, décentes, adaptés et conformes aux besoins des publics accompagnés, lesquels évoluent chaque année. L'adaptation du parc repose sur la confiance des propriétaires, qu'il s'agisse de bailleurs sociaux ou de propriétaires privés partenaires.

La gestion locative veille

au respect des obligations légales liées aux baux d'habitation : assurances, paiement des loyers et charges, suivi administratif, révisions annuelles, gestion des sinistres, ouverture des contrats d'énergie... Elle contribue ainsi à sécuriser les propriétaires et l'association.

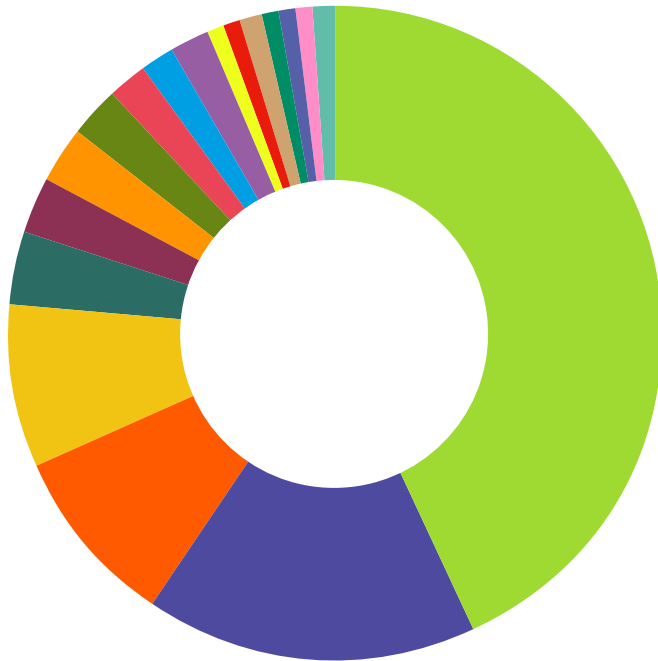
Sur le volet technique, la gestionnaire locative s'assure de la qualité des logements loués, vérifie leur conformité réglementaire et propose des mesures préventives : visites, suggestions de travaux d'amélioration en lien avec les propriétaires, interventions techniques et suivi des chantiers. Ces actions garantissent la sécurité, la qualité et l'adaptation du parc locatif aux besoins de l'association. ■

**AU 31 DÉCEMBRE,
380 LOGEMENTS DANS
L'EUROMÉTROPOLE
65 % SOCIAUX
35 % PRIVÉS**



LES RESSOURCES DE L'ÉTAGE

Ressources humaines

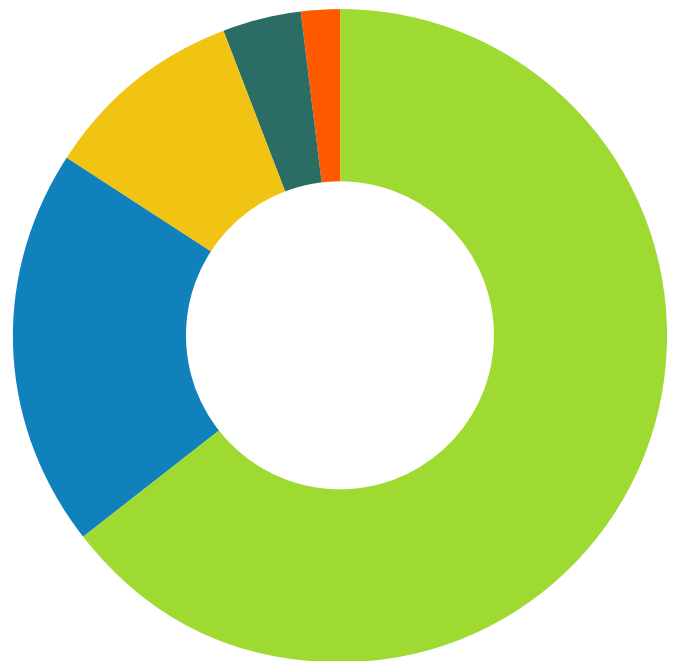


217 JOURS DE FORMATION

Nombre total de salariés 111

Travailleurs sociaux	48
Intervenants sociaux	18
Agents techniques	10
Cadres intermédiaires	9
Alternants travailleurs sociaux	4
Directrices de pôle	3
Cadres techniques	3
Stagiaires	3
Adjoints chef de service	2
Direction	2
Médiatrices familiales	2
Intervenante sanitaire	1
Traductrice	1
Éducatrice de jeunes enfants	1
Alternants tertiaires	1
Intervenante petite enfance	1
Agente administrative	1
Volontaire de solidarité internationale	1

Ressources financières



Budget global 2025 7 905 720 €

État	5 111 056 €
Ville et Eurométropole de Strasbourg	1 554 752 €
Collectivité européenne d'Alsace	789 967 €
Organismes Sécurité sociale	309 331 €
Autres recettes	140 614 €



Faire attention.

Au premier abord, l'expression peut paraître sage, paternaliste, voire infantilisante. À une époque où la transgression sert souvent d'alibi aux outrances des plus favorisés et où toute règle est vite dénoncée comme une censure ou une contrainte, « faire attention » peut sembler dépassé. On nous pousse davantage à réagir, affirmer, bousculer, parfois même à nous durcir, qu'à prêter réellement attention.

Pourtant, cette expression, dans son sens premier dit beaucoup de ce que nous faisons à l'Étage, en 2025 comme depuis 45 ans. Étymologiquement, attention vient de attentio soit « tendre vers ». Il y a un mouvement dans l'attention du corps et/ou de l'esprit vers quelque chose ou quelqu'un. Nous y retrouvons quelques fondamentaux du travail social : l'ouverture au monde, le mouvement vers l'autre, la disponibilité active.

À l'Étage, nous voulons faire attention aux personnes que nous accompagnons, aux personnes en situation d'exclusion. Leur stigmatisation, largement relayée dans certains journaux et dans des programmes politiques de plus en plus plébiscités, ne nécessite plus de démonstration. Par exemple, que vous évoque la phrase « Faites attention aux pauvres ! » ? Il est frappant de constater à quel point nous sommes aujourd'hui imprégnés de méfiance et de rejet. Accorder de l'attention aux pauvres, aux migrants, aux jeunes sans abri ni famille, aux sortants de prison ou encore aux femmes victimes de violences devrait signifier leur offrir une place dans les orientations futures de notre société, et veiller à ce qu'aucune décision n'aggrave leur situation et, pourquoi pas, cherche même à l'améliorer.

Dans un contexte marqué par la tension des dispositifs, la pression des chiffres et la tentation de réponses standardisées, l'attention rappelle une évidence souvent né-

gligée : une personne n'est jamais réductible à une situation, un statut ou un parcours administratif. Accueillir, héberger, accompagner, prévenir, soigner supposent de prendre le temps de regarder, d'écouter, de comprendre ce qui se joue au-delà de la demande exprimée. L'attention ne consiste pas à faire entrer les situations dans des cases, mais bien à adapter les cases aux spécificités et fragilités de toutes et tous.

Faire attention aux jeunes, c'est leur proposer, telle que le fait la Plaje, un lieu unique, central, global, simple d'accès, pour répondre aussi bien à l'urgence de leur situation qu'à l'élaboration d'un projet de vie. C'est leur donner l'opportunité d'essayer, d'échouer, de recommencer, bref de se construire, avec un regard bienveillant et protecteur. Ici, faire attention c'est prendre en compte les besoins spécifiques.

Faire attention aux personnes sans domicile, c'est rappeler que sans accompagnement social professionnel, sans travail de médiation, de prévention et de soutien, les murs ne protègent qu'un temps. C'est cela qui est mis en œuvre au sein du Pôle Logement Hébergement. Il ne suffit pas de trouver un logement, même gratuit, pour sortir une personne de la rue. Ici, faire attention, c'est voir plus loin que la satisfaction immédiate d'un besoin primaire.

Faire attention aux familles, c'est affirmer : « O enfant à la rue ». En respectant ce principe, nous préservons notre humanité, notre cohésion sociale et notre avenir collectif. Il n'existe aucune excuse valable pour détourner le regard, car ignorer cette réalité ouvre la porte à toutes les formes de maltraitance. C'est l'un des messages clés portés par le PEPPS, grâce à ses actions concrètes comme l'hébergement, l'accueil de jour ou encore la micro-crèche, destinées à soutenir les familles en difficulté. Ici, faire attention signifie tirer la sonnette d'alarme lorsque la situation devient inacceptable, même si la dégradation s'est installée progressivement.

À l'Étage, nous souhaitons aussi faire attention aux équipes. Les professionnels et les bénévoles de l'Étage ont poursuivi leur engagement dans un environnement exigeant, marqué par l'intensité des situations, la complexité croissante des publics, les contraintes organisationnelles et budgétaires. Faire attention, ici, c'est reconnaître le travail hors des chiffres qui remplissent les bilans d'activité : la qualité de l'écoute, la vigilance aux détails, la disponibilité, la posture, l'empathie. C'est aussi créer les conditions pour que cette attention reste possible. C'est une tâche ardue, et je ne me risquerai pas à crier victoire sur ce front. Notre nouvelle organisation, en 3 pôles, tente d'aménager un dôme protecteur entre un contexte extérieur souvent régi par l'immédiateté, le court-terme, la protocolisation et un travail social qui nécessite du temps, des étapes et de la personnalisation. Parfois nous y parvenons, parfois non. Et parfois, nous réussissons collectivement à établir des passerelles entre le monde et ses marges.

Je ne le savais pas en commençant ce texte, mais Simone Weil a écrit : « L'attention est la forme la plus rare et la plus pure de la générosité. » Cette phrase éclaire profondément ce que nous défendons : l'attention exige de sortir de soi, de se décentrer, pour reconnaître pleinement l'autre dans sa dignité, sa singularité et ses droits. À l'heure où la distraction devient un mode de vie et où l'indifférence menace de s'installer jusque dans nos choix collectifs, nous faisons le choix inverse : celui de maintenir l'attention au cœur de nos pratiques, de nos engagements et de notre responsabilité commune. Car faire attention n'est ni une faiblesse ni une posture morale : c'est une exigence éthique, sociale et politique. C'est cette exigence que nous continuerons à porter, simplement car nous n'en voyons pas d'autres pour faire société.

PS : et faites attention à vélo aussi. Pensées et courage à Dorothée !

L'Étage

club de jeunes



Facebook



LinkedIn



Youtube

19 quai des Bateliers - 67000 Strasbourg
Accueil 03 88 35 70 76 | accueil@etage.fr